

Bilan d'activités

**Danevell
obererezh**

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU FINISTÈRE
TI KUMUNIOÙ PENN AR BED

7 boulevard du Finistère 29336 Quimper cedex Tél 02 98 64 11 30 Fax 02 98 64 11 59 cdg29@cdg29.fr www.cdg29.fr
7 boulevard Penn ar Bed 29336 Kemper cedex Pgz 02 98 64 11 30 Plr 02 98 64 11 59 cdg29@cdg29.fr www.cdg29.fr

CDG 29

Présentation et organisation

■ ■ ■ ■ PRESENTATION DU CDG 29 7

■ ■ ■ ■ COMMENT LE CDG 29 EST-IL DIRIGE ? 8

LE PRESIDENT	8
LE BUREAU (EN 2007)	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION	9

■ ■ ■ ■ ORGANISATION DU CDG..... 10

LE CDG 29 EN CHIFFRES	11
TABLEAUX DES EMPLOIS	11
ACTIVITE DES POLES	12
FORMATION	13
ABSENTEISME	14
ORGANISATION INTERNE	14

■ ■ ■ ■ COOPERATION INFORMATIQUE DES CDG GRAND OUEST 15

LES OPERATIONS DE GESTION	15
LES OPERATIONS RESSOURCES	17
TEMPS COMPTABILISE	18

Pôle Emploi

■ ■ ■ ■ INTRODUCTION 20

PUBLICS	20
COMPOSITION	21
ORGANIGRAMME DU POLE	22

■ ■ ■ ■ CONCOURS	23
LES CONCOURS ET EXAMENS TRANSFERES	23
LES CONCOURS ET EXAMENS TRADITIONNELS ORGANISES SUR LA PERIODE	23
LES CONCOURS AVEC PARTICIPATION LOGISTIQUE DU CDG 29	25
LES NOUVEAUX EXAMENS D'AVANCEMENT DE GRADE	25
LA REGIE	25
LA TELEPROCEDURE	25
LE SUIVI DES LISTES D'APTITUDE ET LE RECENSEMENT DES POSTES	25
LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERREGION	25
■ ■ ■ ■ ACCUEIL EMPLOI	26
■ ■ ■ ■ BOURSE DE L'EMPLOI.....	27
■ ■ ■ ■ GPEC.....	29
ACTIONS REGIONALES	29
ACTIONS DEPARTEMENTALES	29
■ ■ ■ ■ LES ARCHIVES	30
■ ■ ■ ■ FRANCE TELECOM : UNE ACTION TRANSVERSALE.....	30
■ ■ ■ ■ MISSIONS TEMPORAIRES.....	30
UNE ACTIVITE INCONSTANTE - UNE DEMANDE QUI EVOLUE	30
LES MISSIONS	30
LE TURN-OVER - L'INTEGRATION	30
ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE D'UN SUIVI RESSOURCES HUMAINES	31
■ ■ ■ ■ PRESTATIONS RECRUTEMENT, CONSEIL EN ORGANISATION ET MANAGEMENT.....	32
UN TOURNANT POUR 2007, UNE MONTEE EN PUISSANCE DE L'AUDIT ORGANISATIONNEL ET MANAGERIAL	32
■ ■ ■ ■ POLE EMPLOI : CONCLUSION.....	34

Pôle Employeur

■ ■ ■ ■ INTRODUCTION	36
MISSIONS ET OBJECTIFS	36
PUBLICS	36
COMPOSITION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■ ■ ■ ■ ORGANISATION	37
EVOLUTIONS ET CHANGEMENTS AU SEIN DU POLE EMPLOYEUR	37
■ ■ ■ ■ LES ORGANISMES PARITAIRES.....	38
LE COMITE TECHNIQUE PARITAIRE (CTP)	38
LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)	39
LE CONSEIL DE DISCIPLINE	40
■ ■ ■ ■ RETRAITE	44
UN PARTENARIAT AVEC LA CNRACL	44
LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2007	45
■ ■ ■ ■ L'ASSURANCE STATUTAIRE.....	45
UNE ORIGINALITE : LE POLE EMPLOYEUR, GESTIONNAIRE DU CONTRAT GROUPE	45
UNE RENCONTRE COLLECTIVE LE 11 OCTOBRE 2007 ET UNE INNOVATION : LA DEMATERIALISATION DE LA GESTION DU CONTRAT GROUPE.	46
LE CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE EN CHIFFRES	47
L'AIDE A LA RESORPTION DE L'ABSENTEISME	47
■ ■ ■ ■ LA PRESTATION PAIE	48
55 COLLECTIVITES ADHERENT A LA PRESTATION : REPARTITION PAR SECTEUR / COMMUNAUTES DE COMMUNES	48
■ ■ ■ ■ LA PRESTATION VERSEMENT DES ALLOCATIONS CHOMAGE.....	49
TYPES DE DOSSIERS TRAITES	49

■ ■ ■ ■ HYGIENE ET SECURITE	50
LA MISSION DE CONSEIL EN HYGIENE ET SECURITE	50
LA PRESTATION INSPECTION	51
■ ■ ■ ■ LA MEDECINE PREVENTIVE	52
LE ROLE DU MEDECIN DE PREVENTION	52
L'ORGANISATION DU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE	52
TABLEAU DES VISITES D'EMBAUCHE ET DES VISITES ANNUELLES FACTUREES	52
TABLEAU DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES FACTURES	53
<h1>Pôle Ressources</h1>	
■ ■ ■ ■ INTRODUCTION	55
MISSIONS ET OBJECTIFS	55
PUBLICS	55
COMPOSITION	55
■ ■ ■ ■ RESSOURCES FINANCIERES	55
REPARTITION DES DEPENSES	56
ORIGINE DES RECETTES	56
ECRITURES COMPTABLES	59
LE BUDGET	59
■ ■ ■ ■ RESSOURCES LOGISTIQUES	59
VEHICULES	61
MATERIEL INFORMATIQUE	61
REPROGRAPHIE	62
RECEPTION DU COURRIER	62
EXPEDITION DU COURRIER	62
LOCATION DE SALLES	63
ACCUEIL DU PUBLIC (TELEPHONIQUE ET PHYSIQUE)	63
■ ■ ■ ■ INFORMATION ET COMMUNICATION	64
MISSIONS ET OBJECTIFS	64
PUBLICS	64
EVENEMENTS 2008	64
LES OUTILS ET REALISATIONS 2008	66
■ ■ ■ ■ LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET JURIDIQUES	72
■ ■ ■ ■ POLE RESSOURCES : CONCLUSION	72



CDG 29

Présentation et organisation



Etablissement public local à caractère administratif, présent dans chaque département, le Centre de Gestion est chargé du suivi des carrières du personnel des collectivités territoriales comptant moins de 350 fonctionnaires. Au-delà de ce seuil, l'affiliation est facultative. Le budget de l'établissement est financé à la fois par une cotisation assise sur la masse salariale des collectivités affiliées et sur les tarifs de prestations de service.

Dans le Finistère, l'effectif géré atteint 9 500 agents titulaires et stagiaires (au 31 décembre 2008), employés de 455 collectivités affiliées.

Le CDG 29 assure des missions obligatoires définies par la loi (bourse de l'emploi, secrétariat des instances paritaires, organisation des concours, GPEC, etc.) et des missions facultatives proposées aux collectivités (hygiène et sécurité, paies, aide au recrutement, aide à l'élaboration de fiches de poste, etc.). Il s'affirme comme le « partenaire privilégié » des collectivités territoriales du Finistère en matière de gestion du personnel.

L'établissement s'affirme également comme centre de ressources pour les personnes désireuses d'intégrer la Fonction Publique Territoriale (FPT). L'espace « Emplois / Concours » diffuse au grand public de la documentation sur les modalités d'accès aux différents concours, le programme des épreuves, etc. Il oriente les candidats à la recherche d'un emploi vers les concours les plus adaptés à leur profil.

Les Centres de Gestion organisent les concours et examens professionnels de catégorie C et, pour partie, des catégories B et A. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et les collectivités non affiliées (Brest, Brest Métropole Océane, Quimper, le Conseil Général du Finistère) organisent également certains concours territoriaux.

■ ■ ■ ■ COMMENT LE CDG 29 EST-IL DIRIGE ?

Le Président



René Fily

Président du CDG 29

Maire de Saint Martin des Champs (29)

Le Président du Centre de Gestion est élu par le Conseil d'Administration. Il en assure la présidence et est chargé d'en exécuter les décisions.

Le Bureau (en 2008)



De gauche à droite : M. PERES, M. CALVEZ, M. BELLEGUIC, M. FILY, Mme PEREZ, M. CANEVET et Mme RAOULT

1er Vice-président	Pierrot BELLEGUIC <i>Maire de Kergloff</i>
Vice-président	Michel CANEVET <i>Maire de Plonéour-Lanvern, Président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, Conseiller général</i>
Vice-président	Christian CALVEZ <i>Maire de Plouvien, Président de la Communauté de Communes de Plabennec et des Abers</i>
Vice-président	Paulette PEREZ <i>Maire de Scaër</i>
Administratrice déléguée	Françoise RAOULT <i>Maire de Loc-Eguiner-St-Thégonnec</i>
Administrateur délégué	Raymond PERES <i>Maire de la Forêt-Fouesnant</i>

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations et le fonctionnement du CDG 29, sous l'impulsion du Président. Il vote le budget, fixe les taux de cotisations versées par les collectivités affiliées et les tarifs des prestations de service.



Composition du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Finistère

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>BUREAU</p> <p>Président :</p> <p>Mr René FILY, Maire de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS</p> <p>1er Vice-président :</p> <p>Mr Pierrot BELLEGUIC, Maire de KERGLOFF</p> <p>Vice-présidents :</p> <p>Mr Michel CANEVET, Maire de PLONEOUR LANVERN, Président de la C.C. du HAUT PAYS BIGOUDEN, Conseiller Général</p> <p>Mr Christian CALVEZ, Maire de PLOUVIEN, Président de la C.C. de PLABENNEC ET DES ABERS</p> <p>Mme Paulette PEREZ, Maire de SCAER</p> <p>Administrateurs délégués :</p> <p>Mme Françoise RAOULT, Maire de LOC EGUINER SAINT THEGONNEC</p> <p>Mr Raymond PERES, Maire de LA FORET FOUESNANT</p>	<p>Mr Jacques BRIGANT, Maire de FLOURIN-LES-MORLADX</p> <p>Mr Yves MENESGUEN, Conseiller Général, Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours</p> <p>Mme Lés LAURENT, Maire de PLOMEUR</p> <p>Mr Jérôme RONVEL, Maire de PLOUIDER, Conseiller Général, Conseiller Communautaire C.C du PAYS DE LESNEVEN ET DE LA COTE DES LEGENDES.</p> <p>Mme Annick CORRE-GILET, Maire de HENVIC</p> <p>Mr Guy POULIQUEN, Maire de LOCQUENOLE</p> <p>Mr Roger LE GOFF, Maire de FOUESNANT, Président de la C.C. du PAYS FOUESNANTAIS</p>
<p>Administrateurs :</p> <p>Mme Christine BARGAIN, Adjointe au Maire de PONT L'ABBE</p> <p>Mr Daniel GLOAGUEN, Maire de ILE TUDY</p> <p>Mme Marie-Claire HENAFF, Maire de SAINT VOUSAY</p> <p>Mme Marguerite LAMOUR, Député-Maire de PLOUDALMEZEAU</p> <p>Mr Bernard SALIOU, Maire de SAINT THOIS</p> <p>Mr Marcel COANT, Maire de SCRIGNAC</p> <p>Mr Gérard MARTIN, Maire de NEVEZ</p> <p>Mr Yohann NEDELEC, Maire du RELECQ-KERHUON, Conseiller Régional</p> <p>Mme Nadine KERSAUDY, Maire de CLEDEN CAP SIZUN</p> <p>Mr François GUIAVARCH, Maire de MELIZAC</p> <p>Mme Stéphanie GINOLIN, Conseillère Municipale de CROZON</p> <p>Mme Jeanne MOREAU, Adjointe au Maire de TREMEOC</p> <p>Mr Didier SOUBIGOU, Adjoint au Maire de SIZUN</p> <p>Mr François LE SAUX, Maire de ELLIANT</p> <p>Mme Marie-Françoise CAROFF, Adjointe au Maire de PLOUNEVEZ-LOCHRIST</p> <p>Mr Alain KERHERVE, Adjoint au Maire de QUIMPERLE, Conseiller Communautaire de la C.C. du PAYS DE QUIMPERLE</p> <p>Mr Hervé QUEMENER, Maire de SAINT-JEAN-DU-DOIGT, Président du Syndicat d'Electrification du canton de LANMEUR</p>	<p>Mr Xavier BERTHOU, Maire de PLOUNEVEZEL</p> <p>Mr Yves CANEVET, Adjoint au Maire de PONT-L'ABBE</p> <p>Mr Nicolas FLOCH, Maire de SAINT POL DE LEON, Président de la C.C. du PAYS LEONARD</p> <p>Mr Jean-Michel BIZIEN, Maire de LANDUNVEZ</p> <p>Mr Christian LE ROUX, Adjoint au Maire de LAZ</p> <p>Mme Jacqueline PAILLER, Maire de BOLAZEZ</p> <p>Mme Isabelle BISEAU, Maire de PONT-AVEN</p> <p>Mr Alain QUEFFELEC, Maire de GUIPAVAS</p> <p>Mr Alain DONNART, Maire de PRIMELIN</p> <p>Mr Jean-Paul BERTHOULOUX, Maire de BOURG-BLANC</p> <p>Mr Christian JOLIVET, Maire de GUILER-SUR-GOYEN</p> <p>Mme Jacqueline DONVAL, Maire de AUDIERNE, Conseillère Générale, Présidente du Syndicat Mixte de la POINTE DU RAZ ET DU CAP SIZUN</p> <p>Mr Jean JEZEQUEL, Maire de PLOUGOURVEST, Président du Syndicat d'Electrification de LANDIVISIAU</p> <p>Mr Jean LOAEC, Maire de PLEUVEN</p> <p>Mr Jean-Jacques BONIZ, Adjoint au Maire de LANDERNEAU</p> <p>Mr Henri CARADEC, Conseiller Municipal de DOUARNENEZ, Conseiller Communautaire de la C.C. du PAYS DE DOUARNENEZ</p> <p>Mr Jean-Paul LE PANN, Maire de BRIEC DE L'ODET, Président de la C.C. du PAYS GLAZIK</p>

L'année 2008 a été marquée par des élections et l'installation, le 10 juillet, du nouveau Conseil d'Administration.

Au cours de l'année 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois.

25/01/08 – Quimper, Centre de Gestion

16 administrateurs présents ou représentés.

Points principaux à l'ordre du jour : compte administratif 2007, compte de gestion 2007, affectation du résultat 2007, budget primitif 2008, vote des subventions 2008, vote des ratios promus - promouvables 2008, fixation du montant des prestations action sociale.

29/04/08 – Plounevez-Lochrist, Mairie

16 administrateurs présents ou représentés.

Points principaux à l'ordre du jour : modification du tableau des effectifs, proposition d'une prestation "diagnostic de la politique RH", signature d'une convention interrégionale d'étude du transfert des concours.

10/07/08 – Quimper, Centre de Gestion

21 administrateurs présents ou représentés.

Points principaux à l'ordre du jour : installation du CA, élection du Président du CDG, fixation du nombre de vice-présidents, élections des vice-présidents, règlement intérieur du CA, commissions spécialisées et institutionnelles (CAP, CTP/CHS, CAO), désignation des représentants du CDG dans les commissions et organismes extérieurs, indemnité de conseil au trésorier principal, indemnités de fonction des élus, recrutement de non titulaires.

24/09/08 – Plouvien, Mairie

20 administrateurs présents ou représentés.

Points principaux à l'ordre du jour : création de 4 emplois non permanents pour la prestation R.H. pour une durée de 1 an, délégation au Président, CREF, bilan d'activités 2007, site internet : version 2 en cours d'élaboration.

21/11/08 – Plonéour-Lanvern, Mairie

21 administrateurs présents ou représentés.

Points principaux à l'ordre du jour : débat d'orientation budgétaire 2009, vote des taux et tarifs 2009, création d'un emploi de chargé de mission pour l'organisation de la CREF, appel d'offres médecine professionnelle déclaré infructueux, décision d'adhésion au contrat d'assurance statutaire du CDG.

ORGANISATION DU CDG

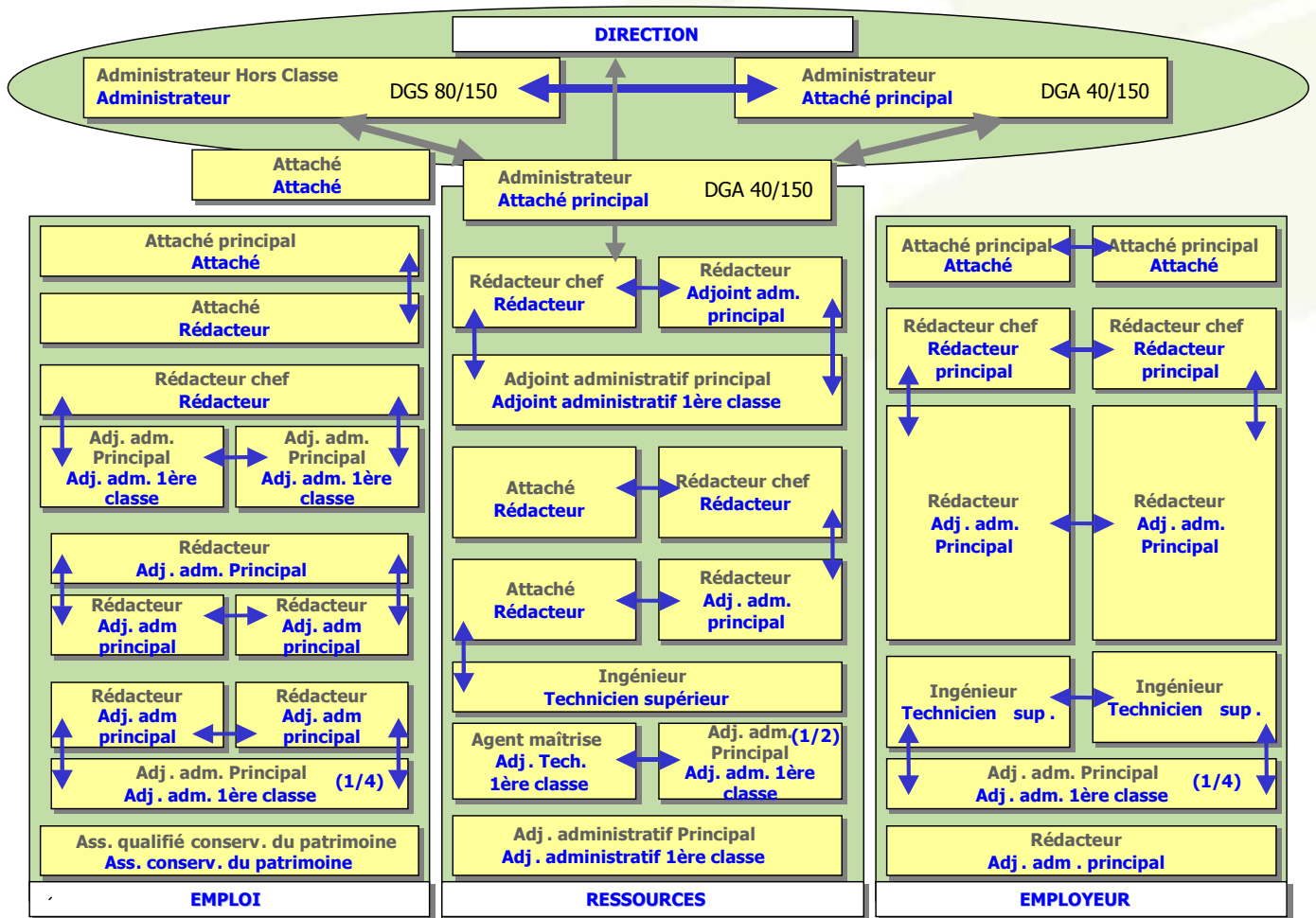
Afin de mettre en œuvre les actions initiées par le Conseil d'Administration, le Président s'appuie sur un directeur et deux directeurs adjoints qui organisent et coordonnent l'activité des services et représentent l'établissement auprès des partenaires.

Le CDG 29 en chiffres

Le CDG 29 c'est :

- 41 emplois permanents
- 3 emplois fonctionnels :
 - 1 emploi de Directeur Général des Services
 - 2 emplois de Directeur Général Adjoint
- 1 agent pris en charge sur le grade d'animateur
- 9 agents en renfort dont 1 chargé de mission sur le bilan social
- Une moyenne d'âge de 38 ans
- Un effectif composé
 - à 77.28% de femmes et 22.72% d'hommes au siège,
 - de 39 agents dans la filière administrative, 4 dans la filière technique et 1 dans la filière culturelle
 - de 25% d'agents en catégorie A, 20.45% en catégorie B et 54.55% en catégorie C.
- Un vivier de 195 agents itinérants affectés dans le cadre du service « Missions Temporaires » dont 3 archivistes.

Tableaux des emplois



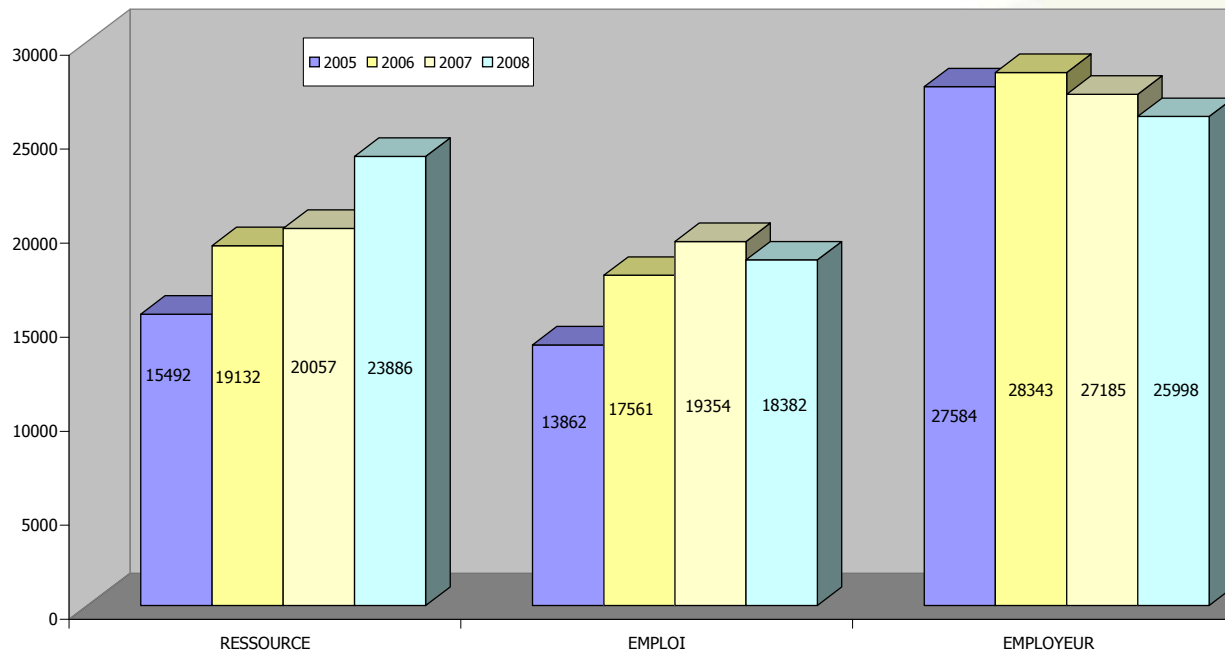
Activité des pôles (nombre d'heures)

Pôles	2006	2007	2008	2006/2007	2007/2008
RESSOURCE	19132	20072	27420	+ 4,91%	+ 36,6 %
EMPLOI	17561	19354	18076	+ 10,21%	- 6,6 %
EMPLOYEUR	28343	27171	22318	- 4,14%	- 17,9 %
	65036	66596	67814	+ 2,40%	+ 1,8 %

ACTIVITE 2008			Heures
POLE EMPLOYEUR	RETRAITE	INFORMATION	482
		INSTRUCTION	879
	HYGIENE SECURITE	ACFI	976
		CHSCT	256
		HYGIENE ET SECU GENERAL	2060
	MEDECINE PROFESSIONNELLE	MEDECINE PRO	570
	COMMISSION DE REFORME	COMMISSION DE REFORME	48
	ASSURANCE STATUTAIRE	ASSURANCE STATUTAIRE	2094
	INSTANCES PARITAIRES	CAP	2126
		CTP	1291
		DISCIPLINE	274
	STATUT	CONSEIL STAT. COLLECT	9144
		CONSEIL STATUTAIRE AGENTS	446
	PRESTATION PAIE	PRESTATION PAIE	1645
PRESTATION CHOMAGE	PRESTATION CHOMAGE	27	
POLE EMPLOI	MISSIONS ARCHIVAGE	MISSIONS ARCHIVAGE	67
	MISSIONS TEMPORAIRES	MISSIONS TEMPORAIRES	3682
	PREPA MISSIONS TEMPORAIRES	LICENCE PRO	481
		AUTRES DISPOSITIFS	344
	CONCOURS	CONCOURS	3574
	CONSEIL EMPLOI	CONSEIL EMPLOI	2959
	GPEC OBLIGATOIRE	GPEC OBLIGATOIRE	970
	PRESTATION RECRUTEMENT	PRESTATIONS RECRUTEMENT	987
	PREST CONSEIL ORGANISATION	PREST CONSEIL ORGANISATION	4921
	SEMINAIRE MANAGEMENT	SEMINAIRE MANAGEMENT	12
	MDS	MDS	44
AIDE PERSONNALISEE	AIDE PERSONNALISEE	35	

POLE RESSOURCES	COMMUNICATION	COMMUNICATION	4123	
	ASSISTANCE JURIDIQUE ET STATU	ASSISTANCE JURIDIQUE ET STATU	2997	
	PRESTATION LOCATION SALLES	LOCATION SALLES	801	
	ADMINISTRATION GENERALE	ACCUEIL COURRIER		2427
		SECRETARIAT GENERAL		8720
		COMPTABILITE FINANCES		2817
		INFORMATIQUE GENERALE		1078
		COOPERATION INFORMATIQUE		98
		AUTRE COOPERATION		127
		CNAS / COS		98
		MISSIONS OCCASIONNELLES	BILAN SOCIAL	
	FORMATION DES ELUS			156
	CREF			307
	ELECTIONS PRO			2761
				67814

Comparatif Temps par Pôle



Formation

POUR 2008, NOMBRE TOTAL DE JOURS DE FORMATION : 150

- Nombre de jours de formation (cat. A) : 78
- Nombre de jours de formation (cat. B) : 24
- Nombre de jours de formation (cat. C) : 48

Formation de préparation aux concours et examens de la FPT : 9 %

Formation continue (formation initiale, formations continues obligatoires, en cours de carrière, personnelle) : 91 %

Coût investi (frais de déplacement inclus) : 22 571,70 €

10 personnes sont également inscrites au cours de Breton assuré par l'association MERVENT.

Absentéisme

Taux d'absentéisme pour maladie : 4.95 %

Nombre de congés maternité : 2

Organisation interne

La direction réunit les responsables de pôle tous les 15 jours. L'ordre du jour porte sur les dossiers généraux.

La direction reçoit également tous les 15 jours, chaque responsable de pôle pour un entretien individuel sur les dossiers spécifiques à leurs secteurs d'activités.

Les opérations de gestion

Coopération Missions Temporaires

- 10 CDG : 14, 22, 27, 29, 35, 50, 56, 60, 61, 76
- Animateur : Michel LE MAGOAROU (22)

Objectifs 2007

- Contrôles et tests
- Installation, Formation, Paramétrage et Assistance
- Récupération des historiques des applications en cours

Réalisé 2008

La commission « Missions temporaires » s'est réunie aux dates suivantes :

- 24/01/08
- 23/05/08
-

Et en groupe de travail les :

- 15/05/08
- 19/05/08

Pour mettre en oeuvre les éléments suivants :

- Installation de l'application
- Contrôle de tests, paramétrage et assistance du module « Candidatures »
- Récupération des historiques des applications en cours

Objectifs 2009

La commission « Missions temporaires » propose de mettre en oeuvre les éléments suivants :

- Contrôles et tests, paramétrage, formation et assistance pour l'ensemble de l'application.

Coopération Concours

- 8 CDG : 14, 22, 27, 29, 35, 50, 61, 76
- Animateur : Guillaume HELIE (50)

Objectifs 2008

- Modifications et corrections mineures de l'application en cours
- Finalisation et validation des spécifications informatiques (reste 20%)
- Accompagnement au développement de la nouvelle application
- Contrôles et tests

Réalisé 2008

La commission « Concours » s'est réunie le :

- 05/06/08

Pour mettre en oeuvre les éléments suivants:

- Modifications et corrections mineures de l'application en cours et de la téléprocédure
- Finalisation et validation des spécifications informatiques.

Objectifs 2009

La commission « Concours » propose de mettre en oeuvre les éléments suivants :

- Accompagnement au développement de l'application
- Contrôles et tests

Coopération Comptabilité analytique

- Comptabilité analytique 4 CDG : 29, 35, 61, 76
- Animateur : Thierry GUILLERM (29)

Objectifs 2008

- Validation du cahier des charges
- Finalisation et validation des spécifications informatiques
- Accompagnement au développement de la nouvelle application
- Contrôles et test
- Installation, formation, paramétrage et assistance

Réalisé 2008

La commission « Comptabilité analytique » s'est réunie aux dates suivantes :

- 31/03/08

Pour mettre en oeuvre les éléments suivants :

- Validation du cahier des charges
- Finalisation et validation des spécifications informatiques
- Lancement de la consultation pour le développement de l'application

Objectifs 2009

En cas de charges financières acceptables par l'ensemble des établissements intéressés, la commission « Comptabilité analytique » propose de mettre en oeuvre les éléments suivants :

- Réalisation de l'application
- Accompagnement au développement de l'application
- Contrôles et tests

5 établissements supplémentaires se sont déclarés intéressés par cette application.

Les opérations ressources

Systeme d'information

Espace collaboratif

Les opérations d'hébergement :

- Hébergement des applications de gestion
- Plateforme de dématérialisation des actes juridiques
- Hébergement Internet

Les centres de gestion et les opérations, participations prévisionnelles 2009

Opérations	Centres de Gestion																
	11	14	16	22	27	29	35	50	56	60	61	63	72	76	77	84	Total
Concours		■		■	■	■	■	■			■			■			8
Missions Temporaires		■		■	■	■	■	■	■	■	■			■			10
Paie	■						■			■							3
Comptabilité analytique						■	■				■			■			4
Carrières	■	■	■		■		■			■		■		■		■	9
DADSU	■	■	■		■		■	■		■		■			■	■	10
Instances paritaires	■	■	■	■	■	■	■					■			■	■	10
Prévention							■										1
Système d'information	■																16
Espace collaboratif	■																16
Hébergement Applications	■																16
Hébergement internet			■	■	■				■	■		■		■	■		8
TOTAL	8	9	6	6	8	8	12	7	4	7	7	6	4	6	6	7	111

En prévision 2009 pour le CDG 29 : l'application paie / carrière

Temps comptabilisé

Le détail du travail des agents du CDG 29 comptabilisé pour la coopération représente 45 heures pour 2008.

Détail des intervenants

Thierry GUILLERM : 45 heures

En 2007, le total d'heures s'élevait à 215 heures, soit une diminution de 79 %



PÔLE EMPLOI

■ ■ ■ ■ INTRODUCTION

Le pôle Emploi regroupe les services concours, bourse de l'emploi, Missions Temporaires et le service gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences qui recouvre un pool de conseillers en organisation et consultants intervenant sur les champs du recrutement, de l'audit en organisation, de la gestion du temps de travail...

Missions et objectifs

Optimiser le service à destination des agents des missions temporaires, des demandeurs d'emplois et des collectivités

- aider les collectivités en matière de recrutement (temporaire ou définitif)
- conseiller statutairement en matière de déclaration de vacances de postes
- dynamiser la diffusion de la bourse de l'emploi via une approche métiers et des conseils adaptés
- apporter des conseils en organisation, en élaboration de fiches de postes, en management
- associer les collectivités à des réflexions sur des thématiques de GPEC, mise en réseau
- recenser les postes à mettre aux concours en fonction des besoins exprimés par les collectivités
- sécuriser l'organisation des concours
- actualiser un fichier d'intervenants professionnels pour les jurys de concours
- répondre aux « clients » (collectivités et demandeurs d'emploi) en leur apportant des réponses individualisées
- mener des actions de promotion des métiers territoriaux, analyser l'évolution des métiers et des besoins
- représenter le CDG 29 en matière de GPEC sur un plan départemental et régional
- développer des relations partenariales sur l'approche emploi (ANPE, IPAG, Conseil Général...)

Publics

- **Collectivités affiliées et non affiliées (agents en recherche de mutation, services de gestion des ressources humaines, élus...)**
- **Fonctionnaires de la fonction publique d'état ou hospitalière en recherche de détachement**
- **Grand public (demandeurs d'emploi, candidats aux concours...)**
- **Partenaires institutionnels**

Composition

Le pôle Emploi est composé, en 2008, de **18 agents** (titulaires et non titulaires) :

- Responsable du pôle
- Adjoint au responsable de pôle
- 1 Responsable concours
- 2 Référents concours
- 1 Conseiller emploi
- 2 Référents Missions Temporaires
- 1 Chargée du secrétariat du service missions temporaires
- 1 Archiviste
- 1 Consultant GPEC
- 1 Référent GPEC

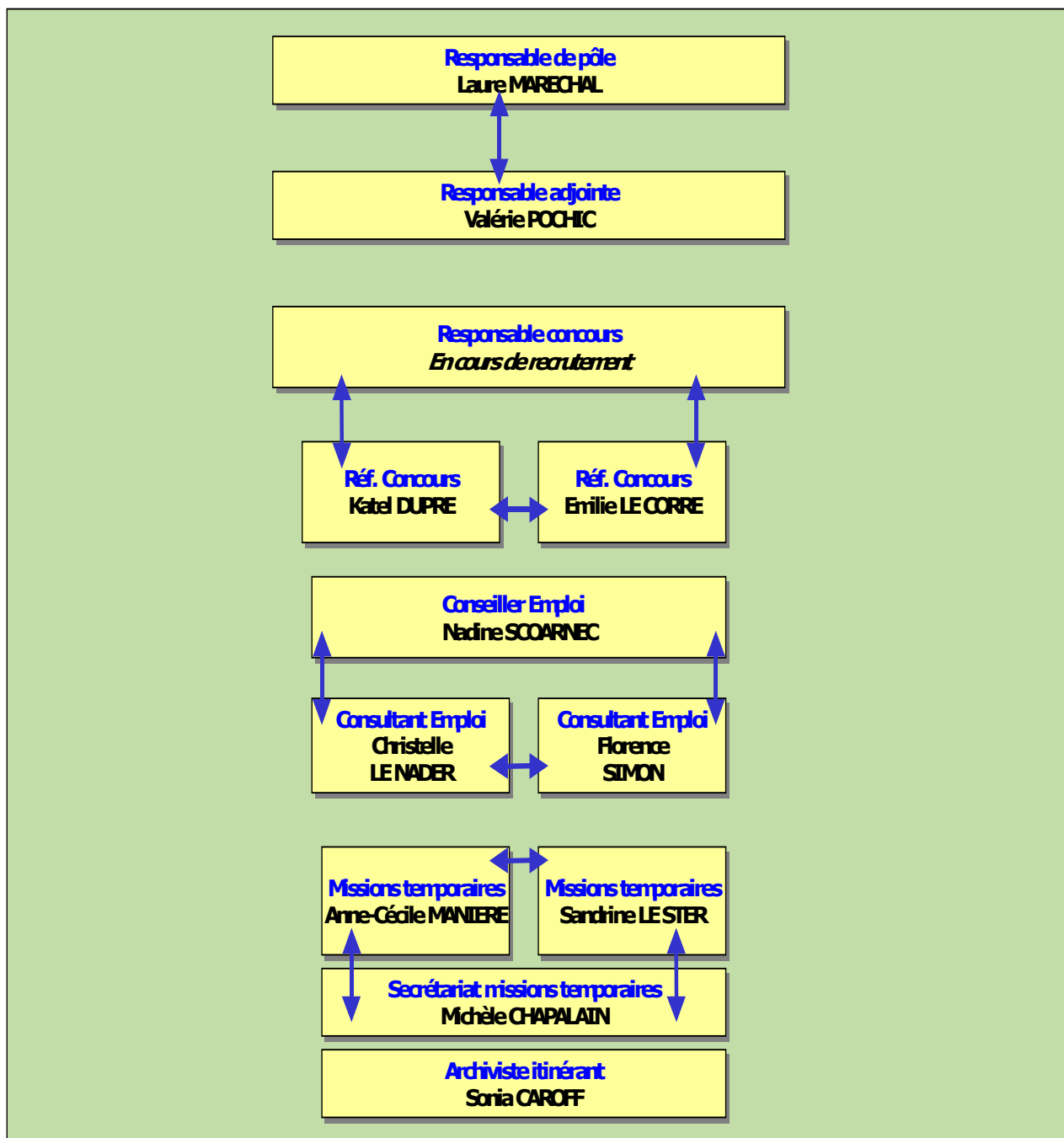
3 consultants GPEC intervenant principalement sur les champs du recrutement, de l'audit d'organisation et de la gestion du temps de travail ont été recrutés en renfort.

1 chargée de mission a été recrutée fin 2008 pour l'organisation de la Conférence Régionale de l'Emploi et de la Formation (CREF).

2 archivistes interviennent en renfort de l'archiviste titulaire pour faire face à la demande des collectivités et établissements.

Le pôle travaille en synergie. L'équipe s'investit sur des actions transversales (forums du recrutement, réunions d'informations à destination des lauréats, projets transversaux, postes de conseillers emploi).

Organigramme du pôle (au 31/12/2008)



■ ■ ■ ■ CONCOURS

Les concours et examens traditionnels organisés sur la période

Concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe 2008

Le concours est ouvert, dans les spécialités précisées ci-dessous, par le CDG 29 pour les quatre Centres de Gestion bretons.

Le nombre de postes mis aux concours est au total de **164 postes** répartis de la façon suivante :

Spécialité	Option	Externe	Interne	3 ^e voie	
Spécialité espaces naturels, espaces verts	Productions de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture	8	4	2	49
	Bûcheron, élagueur	3	-	-	
	Soins apportés aux animaux	1	-	-	
	Employé polyvalent des espaces verts et naturels	14	12	5	
Spécialité restauration	Cuisinier	10	8	2	55
	Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	19	14	2	
Spécialité communication, spectacle	Agent polyvalent du spectacle	3	2	-	8
	Eclairagiste	2	1	-	
Spécialité conduite de véhicules	Conduite de véhicules poids lourds	15	11	2	52
	Conduite d'engins de travaux publics	8	5	2	
	Mécanicien des véhicules à moteur Diesel	4	-	-	
	Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre)	3	2	-	

Les épreuves écrites d'admissibilité sont prévues le 27 janvier 2009 ; les épreuves d'admission (pratiques et orales) se dérouleront à partir du 27 avril 2009 dans différents centres d'examen.

Concours d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe 2008

Ce concours était organisé par le CDG 29 pour les quatre Centres de Gestion bretons.

256 candidats se sont inscrits à ce concours. L'épreuve écrite d'admissibilité s'est déroulée le 2 décembre 2008. 208 candidats se sont présentés à cette épreuve.

Le jury d'admission de ce concours se réunira le 27 mars 2009 ; une réunion d'information pour les lauréats finistériens est prévue en juin 2009.

Examen professionnel de rédacteur 2008

Cet examen professionnel permet l'avancement au grade de rédacteur par voie de promotion interne.

Il est organisé par le CDG 29 pour les quatre Centres de Gestion bretons.

Nbre d'inscrits	Nbre de présents à la 1 ^{ère} épreuve	Nbre de présents admission	Nbre de candidats admis
739	609	461	165

Examen professionnel d'agent de maîtrise 2008

Cet examen a été créé par la réforme statutaire de décembre 2006. Il est organisé par le CDG 29 pour les Centres de Gestion bretons. Il permet l'avancement au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne.

796 dossiers d'inscription ont été retirés. Après étude des dossiers de candidature, seuls 386 candidats ont été convoqués à l'épreuve écrite, prévue le 3 février 2009.

Examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe 2007/2008

Ouvert aux adjoints techniques de 2^{ème} classe (sous réserve de conditions d'ancienneté et d'échelon indiciaire), cet examen a été ouvert en 2007 (retrait des dossiers d'inscription en août et septembre 2007) ; différentes spécialités étaient ouvertes, dans tous les Centres de Gestion bretons.

Les épreuves écrites ont eu lieu le 16 janvier 2008. Les épreuves pratiques et orales se sont déroulées pendant les mois d'avril, mai et juin 2008.

Nbre d'inscrits	Nbre de présents à la 1 ^{ère} épreuve	Nbre de présents admission	Nbre de candidats admis
636	610	568	505

Examen professionnel d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe

Ouvert aux adjoints d'animation de 2^{ème} classe (sous réserve de conditions d'ancienneté et d'échelon indiciaire), cet examen permet l'avancement au grade d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe.

Les épreuves écrites se sont déroulées le jeudi 27 mars 2008. Les épreuves orales se sont déroulées du 9 au 12 juin 2008.

Nbre d'inscrits	Nbre de présents à la 1 ^{ère} épreuve	Nbre de présents admission	Nbre de candidats admis
281	254	214	169

Les concours avec participation logistique du CDG 29

Concours de rédacteur 2007/2008

Le CDG 35 est organisateur de ce concours pour les quatre Centres de Gestion bretons. Pour les épreuves d'admissibilité, les candidats sont convoqués dans leur département. L'organisation logistique de ces épreuves a été confiée au CDG 29, sous couvert du CDG 35 (préparation des salles, surveillance des candidats, recueil et vérification des copies et transmission au CDG 35).

1 029 candidats au concours 2007/2008 de rédacteur ont été convoqués dans le Finistère pour les épreuves écrites.

La régie

Quand un candidat s'inscrit à un concours, il doit régler une participation aux frais de reprographie et d'expédition d'un montant de 8 euros.

En 2008, le volume financier traité par la cellule concours a été de : 8 796 euros.

La téléprocédure

La dématérialisation de la procédure d'inscription aux concours et examens professionnels est effective depuis 2005 ; elle se fait par le biais d'une téléprocédure (les candidats peuvent s'inscrire directement en ligne).

Selon les catégories de concours et les filières, des variations peuvent être constatées sur le nombre d'inscriptions par téléprocédure :

- dans la filière administrative, 91 % des candidats se sont inscrits à l'examen professionnel de rédacteur par internet
- dans la filière technique, 68 % des candidats au concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe se sont inscrits par internet.

Le suivi des listes d'aptitude

Concours	Nombre de lauréats	Nombre de lauréats toujours inscrits	Observations
ATSEM 04	150	58	Liste close le 28/02/2008
ATSEM 06	151	74	Renouvellement le 15/02/2009
Educateur jeunes enfants 06	25	8	Renouvellement le 31/07/09
Adjoint d'animation 05	103	36	Liste close le 14/04/09
AT 03		1	Fin de prolongation le 14/03/09
AT 05	172	80	Liste close le 14/03/09
ATQ 05	70	32	Liste close le 14/03/09
ATEE 06/07	10	9	Renouvellement le 31/05/2009
Agent de Maîtrise 06	159	94	Renouvellement le 01/07/2009
Auxiliaire de soins 06/07	254	93	Renouvellement le 15/07/2009

L'accueil emploi, c'est...

- 5 241 appels téléphoniques
- 1 215 visiteurs
- 18 conseils emploi individuel / CV et lettre de motivation
- 361 réponses par messagerie électronique
- 242 réponses par courrier (426 courriers en 2006/2007)*
- des conseils personnalisés, sur rendez-vous, pour la rédaction des courriers de candidatures et des curriculum vitae.

* Les réponses spécialisées des différents services ne sont pas comptabilisées ici.

Les collaborateurs du Centre de Gestion s'investissent également dans des actions de promotion de la Fonction Publique Territoriale. Ils interviennent alors pour informer sur l'accès aux métiers de la fonction publique territoriale, sur les dates de concours ; ils peuvent aussi recueillir des candidatures intéressantes pour le service « missions temporaires ».

Nom du Salon	Nombre de personnes du CDG mobilisées et durée	PUBLIC	Nombre de visiteurs
Salon AZIMUT - BREST	1 agent du CDG (collaboration avec le CNFPT) 3 jours	Tout public	Environ 200 personnes
Forum des jobs d'été – CONCARNEAU	1 agent du CDG Toute la matinée	Stand de présentation de la FPT	45 personnes
Forum des jobs d'été et de l'emploi PLOUHINEC	1 agent du CDG Matinée	Tout public - demandeur d'emploi	29 visiteurs
Forum des jobs d'été et de l'emploi DOUARNENEZ	1 agent du CDG Après-midi	Tout public - demandeur d'emploi	Environ 40 visiteurs
Forum Cap sur l'emploi saisonnier CHATEAULIN	1 agent du CDG Matinée	Tout public - demandeur d'emploi	Environ 45 visiteurs
Forum des métiers et de l'emploi MORLAIX	4 agents du CDG Toute la journée	Tout public	60 visiteurs
Forum des jobs d'été et de l'emploi PONT-L'ABBE	1 agent du CDG Matinée	Tout public - demandeur d'emploi	30 visiteurs
Forum Marine Mobilité - BREST	2 agents du CDG Journée (stand + conférence)	Marins en cours de reconversion + conférence	300 participants 150 en conférence

■ ■ ■ ■ BOURSE DE L'EMPLOI

Généralisé depuis 2007 à toutes les collectivités territoriales du Finistère, l'outil de gestion de la bourse de l'emploi est le portail de l'emploi territorial, créé par un travail commun CNFPT et CDG de la région Poitou-Charentes.

Cet outil permet de rapprocher l'offre et la demande en matière d'emploi territorial : diffusion des offres d'emploi (quelle que soit leur catégorie) et inscription des demandeurs d'emploi en ligne.

En 2008, 2 846 opérations ont été saisies sur le portail (contre 4 337 en 2007 ; cette différence peut être expliquée par des transferts de personnels réalisés en 2007).

687 offres d'emploi ont été diffusées (contre 580 en 2006 et 521 en 2007). Il faut noter que Brest Métropole Océane continue à publier via le portail de l'emploi territorial, des offres d'emploi pour ses services.

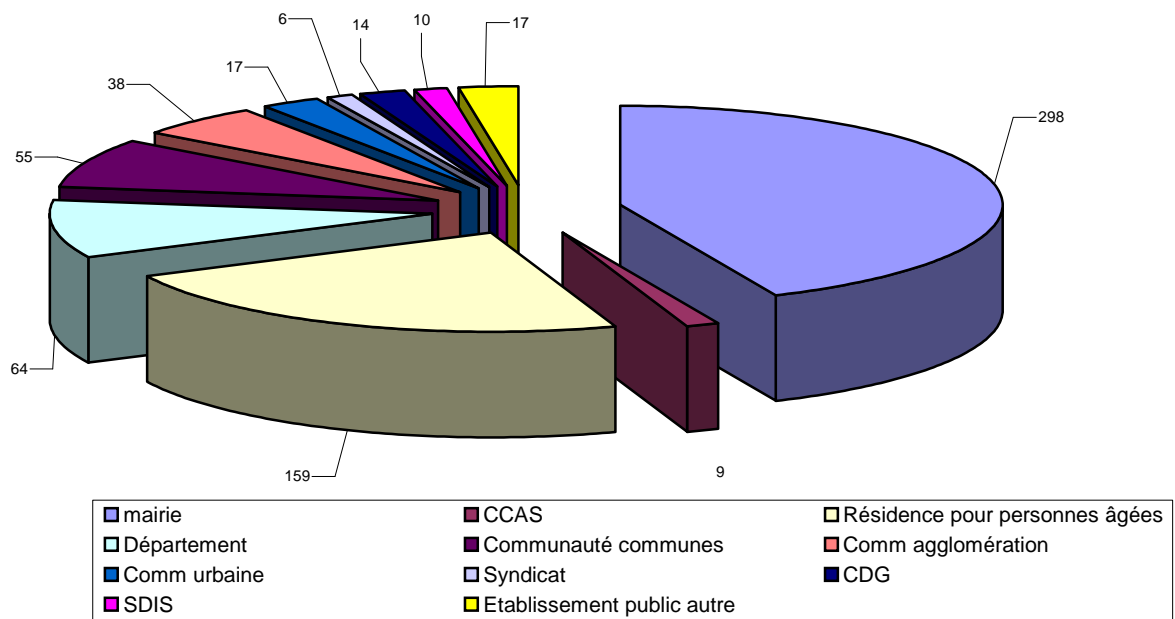
Quelques chiffres...

	Opérations avec offres	Opérations sans offres	Nombre total d'opérations
Janvier	65	206	271
Février	62	159	221
Mars	54	199	253
Avril	87	130	217
Mai	56	133	189
Juin	82	183	265
Juillet	62	192	254
Août	34	155	189
Septembre	53	183	236
Octobre	57	228	285
Novembre	34	129	163
Décembre	41	260	303
	687	2159	2846

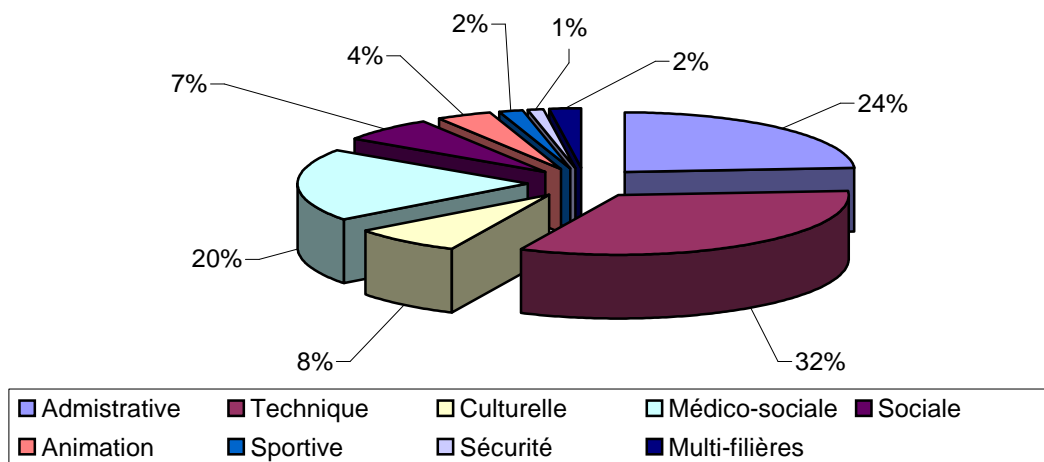
... et des graphiques !

Etude des déclarations de vacance ou de création d'emplois avec offre

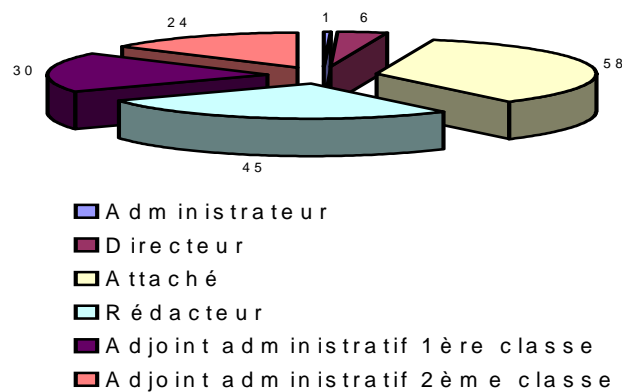
Répartition des offres par type de collectivité



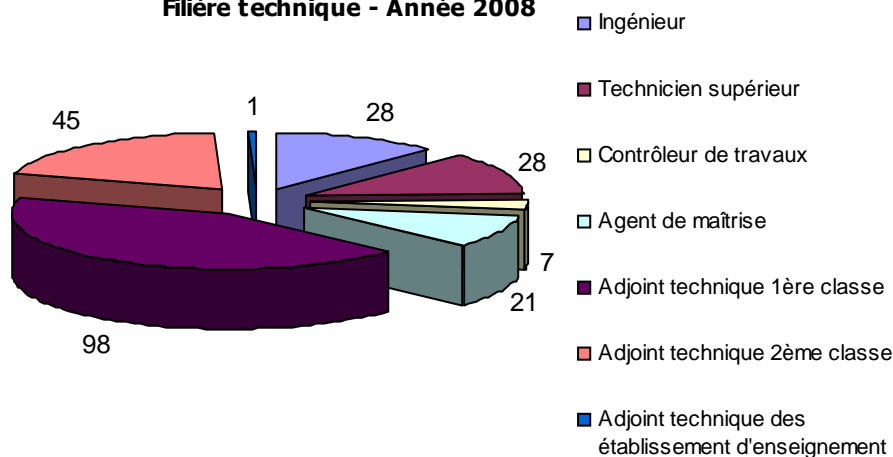
Répartition des offres par filières - Année 2008



Filière administrative - Année 2008



Filière technique - Année 2008



Actions régionales

Fin 2008, une chargée de mission a été recrutée pour organiser la Conférence Régionale de l'Emploi et de la Formation dans le Finistère. Le CDG29 est pilote de cette manifestation pour l'ensemble des CDG bretons et le CNFPT. Pour rappel, la dernière CREF avait été organisée à Pontivy par le CDG56. La CREF répond à une obligation légale (loi du 19 février 2007) et a pour objectif notamment d'organiser une concertation entre les Centres de Gestion et les collectivités non affiliées sur l'emploi territorial et avec le CNFPT sur la formation. Les organisations syndicales sont également parties prenantes.

Pour autant, les CDG bretons et le CNFPT souhaitent aller au delà de l'obligation légale en proposant aux élus employeurs et au grand public concerné (lauréats de concours...) un large rendez-vous pour débattre de l'emploi territorial en Bretagne : l'élu employeur est en effet le 1^{er} employeur en Bretagne...

■ ■ ■ ■ LES ARCHIVES : UNE ACTIVITE EN CROISSANCE

En 2008, 3 archivistes sont intervenus pour répondre aux demandes des collectivités :

- Mélanie ROUSSIGNE, en remplacement de Sonia CAROFF en congé parental
- Aurélie MOAN (non titulaire depuis janvier 2008)
- Jean-Pierre YVEN (non titulaire depuis février 2008)

Au total, 4368,20 heures ont été facturées au titre des missions archivage.

Pour comparatif, en 2007, 1970,94 heures avaient été effectuées.

L'activité est donc en nette augmentation.

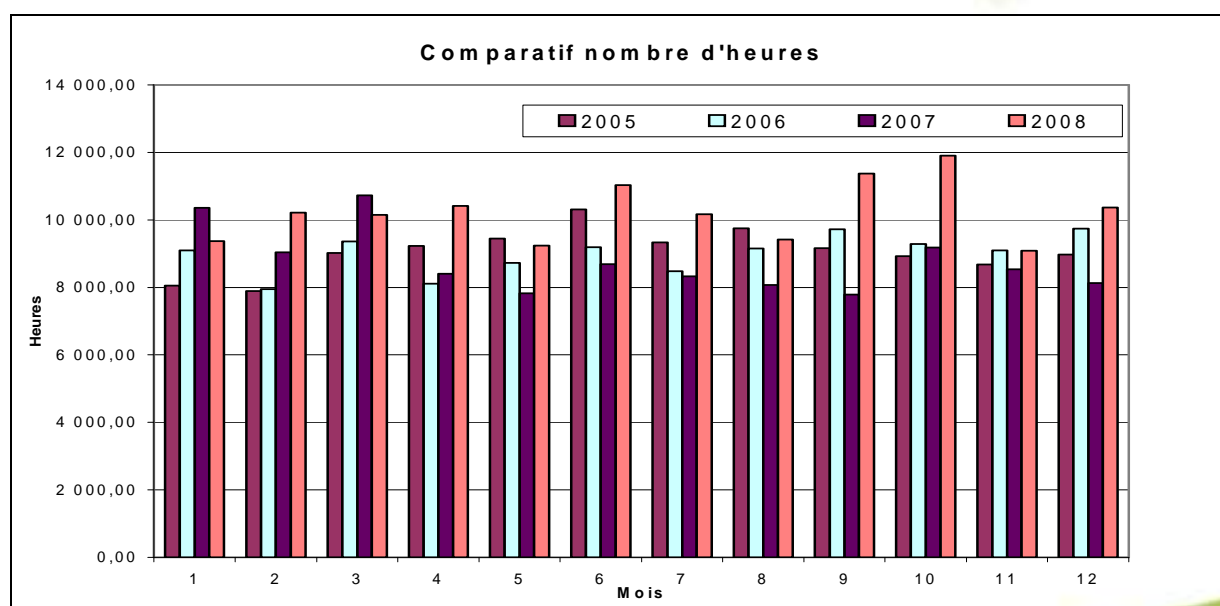
■ ■ ■ ■ FRANCE TELECOM : UNE ACTION TRANSVERSALE

Depuis 2007, le CDG 29 est engagé dans un partenariat avec France Télécom ; un dispositif de formation et d'accompagnement de ses agents a été mis en place. 14 agents ont été intégrés au cursus en 2007 et ont pu bénéficier d'une formation aux métiers territoriaux. Ils ont ensuite été intégrés au vivier des missions temporaires. Au 31/12/2008, 8 agents ont été intégrés, soit dans la fonction publique territoriale (6) soit dans la fonction publique d'Etat (2).

■ ■ ■ ■ MISSIONS TEMPORAIRES

Une activité croissante - une demande qui évolue

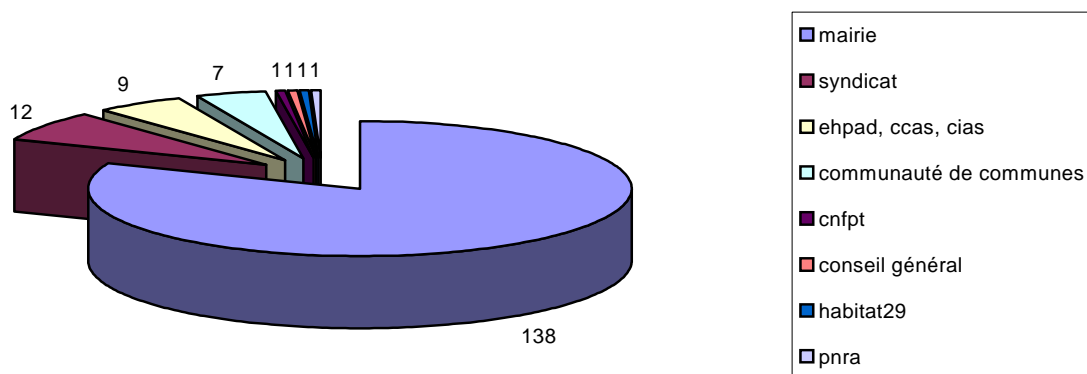
L'activité du service « missions temporaires » est marquée par la croissance : **430 missions sur la période**



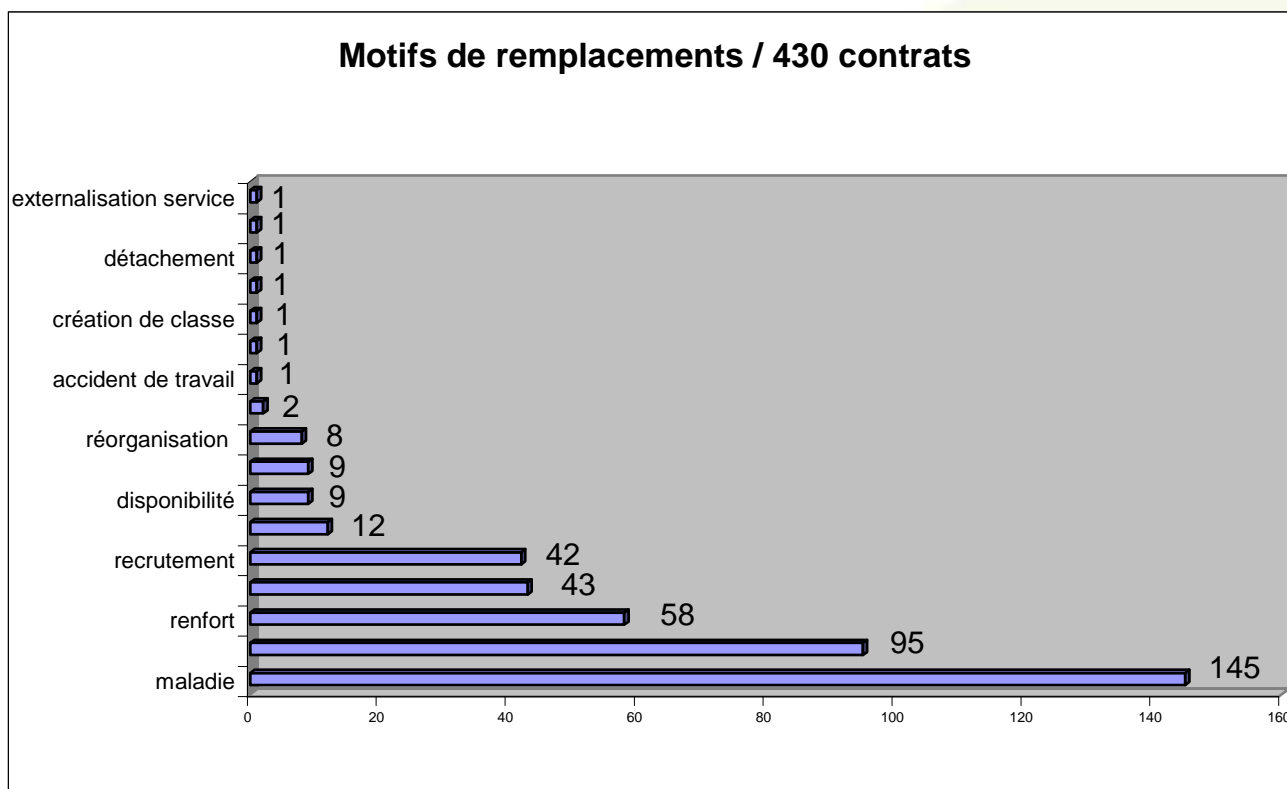
Cette année 118 337,48 heures facturées (+12.5% par rapport à 2007) pour un montant de 2 187 952,71 € (+16.5 % par rapport à 2007).

Les missions

Les **170 collectivités** (+ 9% / 2007) ayant fait appel au service « missions temporaires » sont majoritairement des mairies (81 % en 2008, 79 % en 2007, 82 % en 2006)

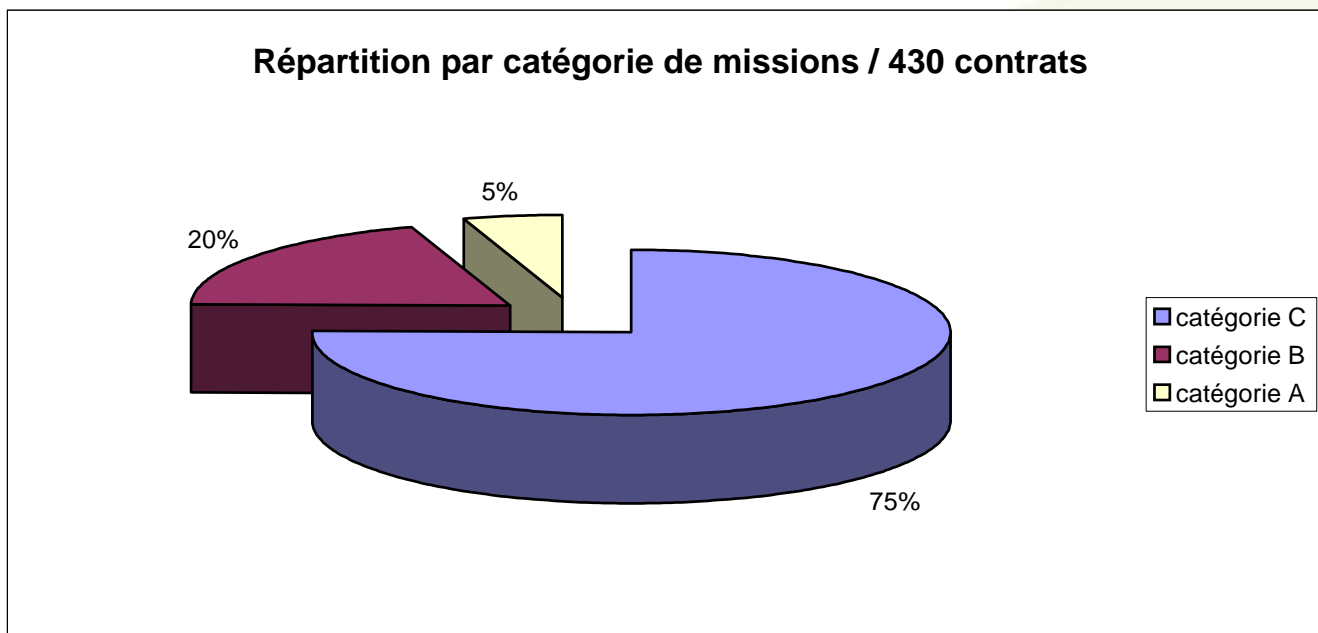


Motifs de remplacements



La demande des collectivités se situe principalement sur les emplois de catégorie C.

Il faut cependant noter la hausse de la proportion des missions sur des emplois de gestion, encadrement intermédiaire et de direction. Cette augmentation est due à l'appropriation de l'approche métiers par le service et l'évolution des demandes émanant des collectivités.



L'utilisation par les collectivités des missions à temps non complet est stable (49% en 2008 et 2007, 37 % en 2006 et 47 % en 2005).

194 agents ont été employés par le service « Missions Temporaires » en 2008 (154 femmes / 40 hommes). En moyenne 100 agents tournent sur les missions chaque mois, dont une dizaine sur des fonctions techniques.

■ ■ ■ ■ PRESTATIONS RECRUTEMENT, CONSEIL EN ORGANISATION ET MANAGEMENT

2008 confirme le développement des prestations et permet de pérenniser l'activité du service.

En 2008, 64 collectivités ont fait appel au service GPEC (14 de plus qu'en 2007) pour les assister lors de leurs recrutements ou les accompagner dans une réflexion sur l'organisation de leurs services.

LES RECRUTEMENTS

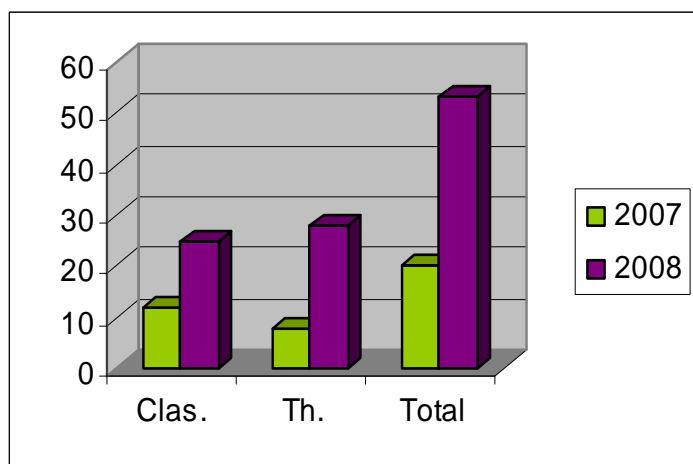
La prestation recrutement connaît une forte croissance en 2008. Le nombre de recrutements a doublé en un an en passant de 25 recrutements en 2007 à 53 recrutements en 2008. Les 2 méthodes « classique » ou « comportementaliste » sont utilisées dans des proportions équivalentes avec un léger avantage pour le recrutement via l'outil Thomas, outils d'aide à la prise de décision lors d'un recrutement. Cet outil est aujourd'hui parfaitement intégré au process de recrutement. Les agents ayant intégré le service en 2008 ont tous été formés à la méthode.

Le temps passé sur cette prestation au cours de l'année 2008 est de 429 h. Après déduction des 4 heures gratuites, 289h ont été facturées (17 8h en 2007).

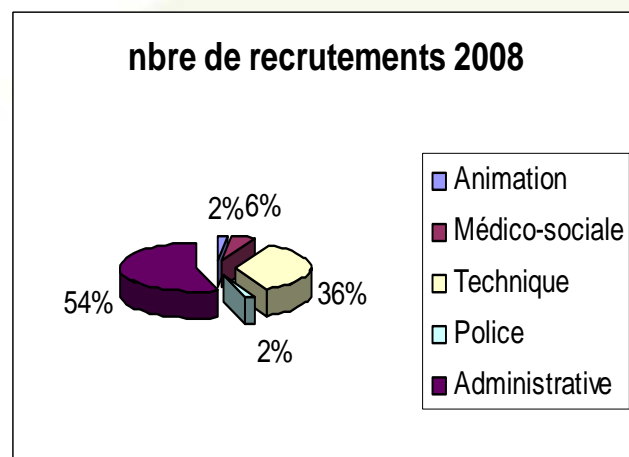
Notons qu'au niveau des recrutements réalisés, la filière administrative reste majoritaire. Le CDG intervient surtout sur des postes d'encadrement : secrétaire de mairie, DGS, responsable finance... (25 postes d'encadrant pour 4 postes d'adjoint administratif). Pour la filière technique, les recrutements se font sur des postes d'adjoint technique (16 recrutements sur 19).

Les autres filières sont peu représentées. Pour autant, tout recrutement est un moment fort pour une collectivité, qu'il soit de catégorie A, B ou C : il convient d'accompagner les collectivités dans cette prise de conscience...

COMPARATIF 2007/2008



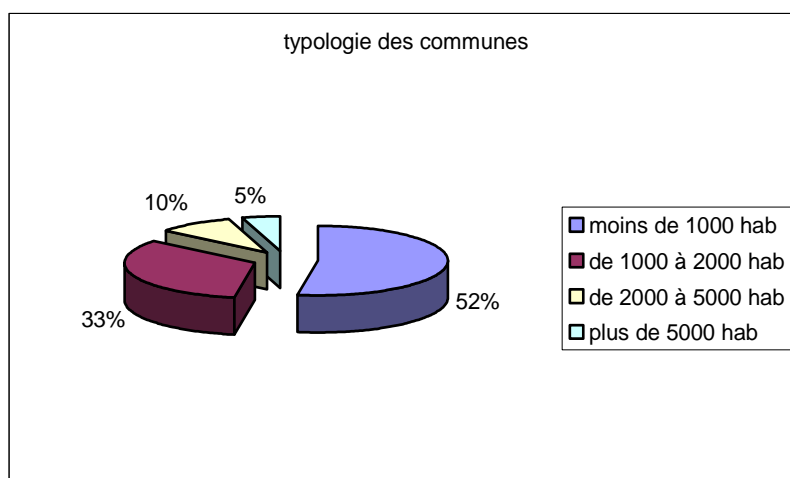
COMPARAISON PAR FILIERES



En 2008, 26 conseils en organisation ont été facturés aux collectivités. Le nombre de prestations a donc quasiment doublé en 1 an passant de 14 à 26. Cette forte croissance a permis le recrutement de consultants supplémentaires (renfort) au pôle emploi. Au total, 2168 h ont été facturées aux collectivités pour cette activité de conseil.

Au cours de cette année, en raison de la modification du temps scolaire des agents des écoles, un nouveau besoin a été identifié. Les collectivités souhaitent un accompagnement sur l'organisation du temps de travail de ces agents. Afin de répondre à cette demande, une nouvelle prestation a été créée : la planification / gestion du temps de travail.

Au niveau de la typologie des collectivités faisant appel au CDG 29 pour du conseil en organisation, les communes restent nos plus gros commanditaires et notamment les communes de - 2000 habitants qui correspondent à 85 % de nos interventions.



■ ■ ■ ■ POLE EMPLOI : CONCLUSION

L'année 2008 est marquée par la **nette augmentation de l'activité du pôle Emploi**. Celle-ci correspond, bien entendu, aux attentes des collectivités, friandes d'un accompagnement en matière de recrutement ou de conseils en organisation.

La modification du temps scolaire, avec le passage à la semaine de 4 jours, a également participé à une sollicitation plus forte du pôle de la part des collectivités soucieuses de planifier autrement le temps de travail de leurs agents intervenant au service « écoles ».

Le CDG, et plus particulièrement le pôle Emploi, s'adapte ainsi à l'actualité pour coller au plus près aux besoins des collectivités. Son positionnement départemental lui offre aussi un recul nécessaire aux élus, aux DGS, aux secrétaires de mairie, aux DRH avec lesquels se nouent un dialogue riche en matière d'emploi, de calibrage des postes occupés ou à pourvoir lors, par exemple, d'une déclaration d'offre d'emploi. Cette communication nous aide à avancer ensemble vers 2009...



PÔLE EMPLOYEUR

■ ■ ■ ■ INTRODUCTION

Missions et objectifs

Le pôle Employeur se positionne comme **l'interlocuteur unique** de la collectivité employeur. Un conseiller statutaire est dévolu à un ensemble de collectivités pour l'accompagner en matière de gestion des ressources humaines.

L'aide se fait prioritairement au quotidien par téléphone ou par mail et par **rendez-vous individualisés** au sein même des collectivités.

Les interventions se font à la demande des collectivités ou sur proposition des conseillers qui détectent un besoin spécifique.

Des **prestations** spécifiques sont proposées par le pôle Employeur sur certains domaines Ressources Humaines :

- Inspection en hygiène et sécurité
- Etablissement et suivi de la paie
- Calcul des allocations chômage
- Médecine préventive
- Assurance statutaire

Le pôle Employeur assure le **secrétariat des instances paritaires** :

- Commission Administrative Paritaire
- Conseil de Discipline
- Comité Technique Paritaire
- Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail

Publics

- **Collectivités affiliées**
- **Agents**
- **Membres des Instances Paritaires**
- **Partenaires institutionnels**

Composition

- 2 co-responsables :
 - Delphine LE GUERSON
 - Corinne BUCHS
- 2 conseillers statutaires/coordonnateurs :
 - Yvonne PENNARUN
 - Pascal AUTRET
- 10 conseillers statutaires :
 - Magali LE DU
 - Claudine DELUMEAU
 - Lucile GLOAGUEN
 - Laëtitia PELLETER
 - Claire KERAVEC
 - Myriam LE BEUX
 - Janig LEES (17h30)
 - Aurélie GUENGARD
 - Christine LE NOACH
 - Séverine RAPHALEN VARIEL
- 2 techniciens prévention hygiène et sécurité :
 - Florence GOYAT
 - Nicolas BIHAN
- 1 assistant administratif hygiène et sécurité :
 - Michèle CHAPALAIN (0.25 ETP)

ORGANISATION

Evolutions et changements au sein du pôle employeur

Mobilité des conseillers statutaires :

Départs		Arrivées	
Date	Conseiller	Date	Conseiller
		01/01/2008	Pascal AUTRET
02/04/2008	Nathalie ROBO	27/05/2008	Laëtitia PELLETER
		08/09/2008	Janig LEES (Retour congé parental)

■ ■ ■ ■ LES ORGANISMES PARITAIRES

Le Comité Technique Paritaire (CTP)

Au cours de l'année 2008, le CTP s'est réuni cinq fois au Centre de Gestion, les 7 février, 11 avril, 19 juin, 9 octobre et 11 décembre.

Bilan d'activité 2007	Nombre de dossiers
<i>Ratios promus /promouvables</i>	152 (dont 9 pour information)
<i>Modification du tableau des effectifs/avancement de grade</i>	138 (dont 8 pour information)
<i>Réorganisation</i>	37 (dont 1 pour information)
<i>Modification du tableau des effectifs / durée du temps de travail</i>	71 (avec 42 augmentations de temps travail dont 6 pour information et 20 diminutions de temps de travail dont 1 pour information et 8 à temps égale)
<i>Mise en place du compte épargne temps</i>	12 (dont 1 pour information)
<i>Mise en place du temps partiel</i>	17 (dont 1 pour information)
<i>Mise en place du règlement intérieur</i>	1
<i>Contrat d'apprentissage</i>	3
<i>Mise en place des astreintes</i>	7 (dont 1 pour information)
<i>Mode de gestion de service public</i>	1
<i>Plan de formation</i>	2
<i>Journée de solidarité</i>	10 (dont 2 pour information)
<i>Protocole ARTT</i>	7
<i>Mise en place d'un règlement intérieur</i>	2

Commentaires :

L'année 2008 est marquée par l'augmentation du nombre de saisine du CTP pour l'instauration des ratios « promus / promouvables ». En effet, la loi 2007-209 du 19 février 2007 (article 35) prévoit que chaque collectivité détermine, par délibération, après avis du CTP, un ratio pour les avancements de grade. L'avis de principe de 2007 n'étant pas reconduit, les collectivités ont dû saisir le CTP pour avis.

→ 143 saisines pour avis contre 11 en 2007.

De plus, il convient de remarquer les 37 saisines du CTP au cours de l'année 2008 pour « réorganisation des services » contre 18 en 2007.

Ceci peut s'expliquer par :

- une meilleure connaissance du rôle du C.T.P. par les collectivités,
- la mise en place de la semaine de 4 jours dans les écoles,
- une réflexion sur la gestion des ressources humaines de plus en plus prégnante : ratios promus / promouvables, élaboration de fiches de postes, audits d'organisation, modification des organigrammes, G.P.E.E.C...

Concernant les suppressions de poste, une nouvelle méthode de comptabilisation fait apparaître un nombre de saisine plus important. En effet le nombre de saisine pour suppression de poste suite à avancement de grade a été comptabilisé en terme de nombre d'emploi, et non plus en terme de nombre de saisine par collectivité. Ce qui amène à 138 suppressions de poste pour avancements de grade.

Il convient également de souligner les 10 saisines du CTP pour l'instauration de la journée de solidarité, suite à l'art 2 de la loi n°2008-351 du 16 avril 2008, modifiant la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées. Les collectivités doivent saisir pour avis le CTP afin d'établir les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité dès l'année 2008.

En revanche, la saisine du CTP au titre des plans de formations est toujours aussi rare (1 en 2007 et 2 en 2008). Afin d'y remédier, une charte régionale de la formation à destination des collectivités est en cours de rédaction et devrait être communiquée courant 2009. Un groupe de travail au sein du CTP est en cours de constitution.

Enfin, l'année 2008 a été l'année de présentation du bilan social 2007.

En conclusion 2008 a fait l'objet de 460 saisines contre 361 en 2007.

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP)

5 réunions ont été programmées pour l'ensemble des catégories A, B et C les 29 février, 16 mai, 26 septembre, 14 novembre (installation des CAP) et 12 décembre.

2008 est marquée tout d'abord par le renouvellement du mandat des représentants élus suite à la mise en place du nouveau Conseil d'Administration, ainsi que par le renouvellement du mandat des représentants du personnel suite aux élections professionnelles du 6 novembre 2008.

COMPOSITION DE LA CAP : DELEGUES ELUS ET DELEGUES DU PERSONNEL

Catégorie	A :	5 titulaires	5 suppléants
Catégorie	B :	7 titulaires	7 suppléants
Catégorie	C :	8 titulaires	8 suppléants

A SAVOIR : pas de correspondance entre titulaires et suppléants.

Concernant les représentants du personnel suppléants : même syndicat et même groupe hiérarchique

Chaque instance est présidée par un Président :

CAP A : M. FILY

CAP B et C : M. CALVEZ



Bilan d'activité des CAP des catégories A, B et C

L'importance de demandes de disponibilités pour convenances personnelles est toujours à noter au sein de la catégorie C. Elles émanent essentiellement des agents des filières sociales et techniques.

A noter également : les demandes de détachement, en catégorie B, ont été multipliées par 2. Un nombre important d'infirmières souhaite rejoindre la Fonction Publique Territoriale.

L'année 2008 est marquée également par l'augmentation des prorogations de stage. Un meilleur suivi des stagiaires est à l'origine de cette augmentation.

Bilan d'activité 2008	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
<i>Promotion interne (propositions)</i>	38	262	36	336
<i>Avancement de grade</i>	20	113	630	763
<i>Avancement d'échelon</i>	194	326	3131	3651
<i>Détachement</i>	8	34	32	74
<i>Détachement sur un emploi fonctionnel</i>	18	0	0	18
<i>Détachement spécifique (France Télécom)</i>	0	3	1	4
<i>Disponibilité pour convenances personnelles</i>	6	7	109	122
<i>Réintégration après disponibilité</i>	3	1	13	17
<i>Disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise</i>	0	0	4	4
<i>Fiches de notation (recours)</i>	0	2	20	16
<i>Intégration après détachement</i>	1	2	9	12
<i>Licenciement pour inaptitude physique</i>	0	0	6	6
<i>Mise à disposition</i>	1	1	24	26
<i>Mutation interne/changement de résidence</i>	0	0	1	1
<i>Prorogation de stage</i>	1	0	16	17
<i>Refus de titularisation</i>	0	0	3	3
<i>Non renouvellement contrat COTOREP</i>	0	0	1	1
<i>Détachement pour effectuer un stage suite à inaptitude physique</i>	0	0	1	1
<i>Intégration suite à détachement pour effectuer un stage suite à inaptitude physique</i>	0	0	2	2
<i>Affectation sur un autre emploi correspondant au même grade</i>	0	0	2	2
<i>Litiges liés au temps partiel</i>	0	0	1	1

Zoom sur la promotion interne 2008 :

Grades	Nombre de recrutements comptabilisés du 01/01 au 31/12/2008	Promotions possibles	Nombre dossiers présentés
<i>Filière administrative</i>			
Attaché	13		
● catégorie B		9	27
● catégorie A		4	5
Rédacteur	25		
● au choix		6	125
● après examen professionnel secrétaire de mairie		6	0
● après examen professionnel fonctionnaires cat. C		6	37
<i>Filière technique</i>			
Ingénieur	4		
● au choix		2	6
● après examen professionnel		2	0
Technicien supérieur	8		
		4	2
Contrôleur de travaux	9		
● au choix		4	87
● après examen professionnel		2	0
Agent de maîtrise			
● au choix		Pas de quota	36
● après examen professionnel		1/2 au titre du choix	
<i>Filière sportive</i>			
Educateur des activités physiques et sportives	7		
		3	2
Conseiller des activités physiques et sportives	1		
		1	3

<i>Filière culturelle</i>			
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4	2	3
Assistant spécialisé enseignement artistique	2	1	1
<i>Filière animation</i>			
Animateur	11	5	2
<i>Police municipale</i>			
Chef de service de police municipale	1	1	0

Le Conseil de Discipline

Le Conseil de Discipline est une émanation de la Commission Administrative Paritaire. Il est présidé par un magistrat du Tribunal administratif de Rennes.

En 2008, le Conseil de Discipline a été saisi de 7 dossiers.

Un dossier a été préparé mais pas n'est pas passé en Conseil de Discipline. Il a été annulé par la collectivité.

Les griefs reprochés portent notamment sur :

- problèmes de comportement,
- absence injustifiée,
- conduite en état d'alcoolémie et avec retrait de permis,
- atteinte à la probité du service public.
- etc.

L'ensemble des dossiers traités relève de la catégorie C.

Les avis prononcés par le Conseil de Discipline :

Sanction du 1^{er} groupe :

- 1 dossier pour un avertissement.

Sanction du 2^{ème} groupe :

- 1 dossier pour une exclusion temporaire de fonctions de 15 jours dont 10 jours avec sursis.
- 1 dossier pour une exclusion temporaire de fonctions de 15 jours.

Sanction du 3^{ème} groupe :

- 1 dossiers pour une exclusion temporaire de fonctions de 12 mois dont 9 mois avec sursis.
- 1 dossier pour une exclusion temporaire de fonctions de 9 mois.
- 1 dossier pour une exclusion temporaire de fonctions de 30 jours.

■ ■ ■ ■ RETRAITE

Un partenariat avec la CNRACL



La convention de partenariat, signée en juillet 2007 (durée de 3 ans), entre la Caisse des dépôts et le CDG 29 organise les missions assurées par les CDG au profit de la CDC gérant la CNRACL.

Les temps forts de l'année 2008

- 13, 14 et 15 mai 2008, formation des correspondants à ANGERS, liquidation dématérialisée, élections CNRACL, pension d'invalidité.
- Dans le cadre du droit à l'information, alimentation par les collectivités des comptes de droits des agents nés en 1950, 1951, 1958 et 1963 (reprise d'antériorité), sur la plateforme e-services (date limite du recueil des données 31 mai 2008).
- Juillet 2008, **dématérialisation de la demande de retraite CNRACL**, désormais les collectivités peuvent saisir par voie dématérialisée les demandes de retraite sur le nouveau service « liquidation de pensions CNRACL » de la plateforme e-services du site de la CNRACL. Période transitoire jusqu'au 30/11/2008.
- Août 2008, mise en ligne sur la plateforme e-services des cohortes 2009 (agents nés en 1952, 1953, 1959, 1964 et 1969) dans le cadre du droit à l'information.
- 23 et 24 octobre, formation des correspondants à ANGERS, dématérialisation des procédures, plan d'action, convention CDC/CDG.
- 21 novembre 2008, **délibération** du Conseil d'Administration du CDG mettant en place **une nouvelle prestation**, la réalisation des dossiers de retraite par le CDG.
- 1^{er} décembre 2008, plus de transmission de dossier papier R15 à la CNRACL.

Dossiers transmis à la CNRACL au cours de l'année 2008

Dossiers de retraite		Dématérialisation Droit à l'information				
Matérialisés R 15	dématérialisés	Validations	Rétablissement au régime général	Relevé individuel de situation	Estimation indicative Globale	TOTAL

Nombre de dossiers	188	7	266	51	90	66	668
--------------------	------------	----------	------------	-----------	-----------	-----------	------------

■ ■ ■ ■ L'ASSURANCE STATUTAIRE

Un nouveau contrat plus attractif

Le Centre de Gestion du Finistère propose aux collectivités l'adhésion à un contrat groupe d'assurance statutaire depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'assurance statutaire vise la couverture des charges financières qui revient à l'employeur face aux arrêts de maladie, accidents du travail, maternité, décès des agents. Elle n'est pas obligatoire, mais face aux coûts financiers de ces risques, la plupart des collectivités ont souscrit ce type de contrat d'assurance (coût moyen d'un Accident du Travail 2 814 €, d'un congé de longue maladie 25 577 €, d'un congé de maternité 7 791 €*)

* source Unité statistiques Dexia Sofcap

Ce contrat a été remis en concurrence en 2008 et la compagnie d'assurance retenue par le Centre de Gestion du Finistère est CNP assurances via le courtier Dexia Sofcap.

Le contrat est conclu pour 5 ans avec des taux garantis pendant 3 ans.

Le Centre de Gestion en sa qualité de gestionnaire du contrat groupe :

- contrôle et traite les indemnisations des arrêts de travail,
- contrôle et traite le paiement des cotisations,
- conseille les collectivités sur la gestion des risques,
- intervient auprès du courtier à la place des collectivités.

Une rencontre collective le 3 octobre 2008 : les améliorations du contrat

Afin de présenter aux collectivités le nouveau contrat d'assurance, le Centre de Gestion en collaboration avec Dexia Sofcap a organisé 2 rencontres (le matin au CDG, l'après-midi à Landerneau). L'ordre du jour était le suivant :

- présentation par Dexia Sofcap de la compagnie d'assurances CNP et du courtier,
- les améliorations apportées au contrat,
- la gestion du contrat et notamment les déclarations des sinistres en ligne,
- les services associés dans le cadre du contrat.

Le contrat d'assurance groupe en chiffres

Au 31 décembre 2008, le contrat groupe couvre 83 collectivités et établissements publics de coopération intercommunale. Sur l'ensemble de la durée du contrat 4 collectivités ont résilié leur contrat.

REPARTITION DE L'ABSENTEISME AGENTS CNRACL PAR RISQUES

Total agents : 1 675

ANNEE 2008

RISQUES	NBRE JOURS ARRETS	NBRE JOURS INDEMNISES	% DE JOURS INDEMNISES
MALADIE ORDINAIRE	17 982	10 130	56%
LONGUE MALADIE	7 829	6 835	87%
LONGUE DUREE	3 583	3 120	87%
ACCIDENT DE SERVICE	6 627	5 751	86%
MATERNITE	3 915	3 063	78%
TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE	582	541	92%
TOTAL	40 758	29 030	71%

Commentaire du tableau :

- Les congés de longue maladie, les accidents du travail et le temps partiel thérapeutique sont les risques dont le nombre de jours d'arrêt a nettement augmenté par rapport à 2007 respectivement +45 %, +41 % , +141 %).
- La maladie ordinaire est restée stable et la maternité est en diminution (- 2.97 %).
- Le nombre total de jours d'arrêt a augmenté par rapport à 2007 de 16 %.
- Le nombre de jours indemnisés a augmenté de 25 % par rapport à 2007, cela peut s'expliquer par l'augmentation significative des congés longue maladie et accidents du travail, qui sont remboursés à 100 % (pas de franchise).

L'aide à la résorption de l'absentéisme

Depuis plusieurs années, le contrat groupe s'est orienté vers une aide aux collectivités dans la recherche d'un meilleur présentisme au travail. Plusieurs prestations existent et sont intégrées dans le contrat d'assurance groupe.

- la contre-visite médicale** : pendant le congé de maladie d'un agent, la collectivité peut faire procéder à tout moment à une contre-visite médicale à laquelle ce dernier doit se soumettre. A l'issue de cette contre-visite, le médecin agréé fait connaître à la collectivité ses conclusions. Le praticien donne uniquement un avis sur la validité ou la durée de l'arrêt de travail. Il ne doit, à aucun moment, révéler la moindre indication sur la pathologie dont l'agent peut être atteint.
- L'expertise médicale** : l'autorité territoriale a toute latitude pour faire procéder à un contrôle médical pour enrichir un dossier avant sa présentation à l'instance compétente,

envisager la reprise d'un agent en arrêt ou vérifier si l'arrêt est toujours lié à l'affection professionnelle. Pour l'orienter dans cette démarche, les textes réglementaires permettent à l'employeur de faire appel à des médecins agréés pour pratiquer une expertise médicale.

- c) **Programme Repère** : il a pour objectif d'aider les agents sujets à des arrêts fréquents et/ou longs à sortir de la spirale de l'absentéisme. Il s'agit de la prise en charge des agents par un psychologue praticien sur 15 à 20 entretiens, dont le seul but est de permettre aux agents de retrouver un équilibre dans leur travail et de prévenir ainsi des maladies de longue durée.

- d) **Programme Chance** : il consiste à aider la collectivité dans les différentes étapes d'un aménagement de poste ou de reclassement, pour des agents qui souffrent d'une diminution permanente de certaines capacités.

- e) **Programme Réaction (nouveau 2007)**: il permet d'intervenir rapidement auprès d'un agent victime d'une agression sur son lieu de travail. Il s'agit d'un accompagnement psychologique de 3 à 5 séances individuelles maximum.

Outre ces différents programmes proposés par notre assureur, le Centre de Gestion par l'intermédiaire de son service Hygiène et Sécurité met en place des actions pour la prévention des risques professionnels, notamment par des conseils, des réunions d'information et de sensibilisation, des inspections des lieux de travail et des propositions de mesures de prévention. Ce service coordonne également le réseau des Agents Chargés d'assurer la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO).

■ ■ ■ ■ LA PRESTATION PAIE



En 2008, **9423 bulletins** ont été produits dont 9119 pour le compte des collectivités adhérentes à la prestation et 1987 au titre des Ressources Humaines du Centre de Gestion.

La **moyenne mensuelle est de 785 bulletins.**

Répartition par secteur / communautés de communes

55 collectivités adhèrent à la prestation

Secteur	Nombre de collectivités affiliées en 2008
♦ Pays de Landivisiau ♦ Pays de Douarnenez	3
♦ Pays Glazik ♦ Quimper Communauté	1
♦ Pays Fouesnantais ♦ Pays de Châteaulin ♦ Cap Sizun	5
♦ Concarneau – Cornouaille ♦ Communauté de Communes du Yeun Elez	4
♦ Pays de Quimperlé ♦ Communauté de Communes des Monts d'Arrée	9
♦ Communauté de communes du Poher ♦ Communauté de communes de Haute Cornouaille ♦ Pays Léonard	12 4 2
♦ Pays d'Iroise ♦ Ouessant ♦ Plabennec les abers	3
♦ Pays de Lesneven ♦ Pays Landerneau-Daoulas	3 2
♦ Pays de Morlaix	7

■ ■ ■ ■ LA PRESTATION VERSEMENT DES ALLOCATIONS CHOMAGE

Types de dossiers traités

Le Centre de Gestion du Finistère propose aux collectivités affiliées des conseils en matière de calcul des allocations chômage, ainsi que d'instruction de leurs dossiers pour le calcul des droits à allocations chômage de leurs agents.

La prestation en quelques chiffres :

	Jan 08	Fev 08	Mars 08	Avr 08	Mai 08	Juin 08	Juil 08	Août 08	Sept 08	Oct 08	Nov 08	Dec 08	Total
Nombre de dossiers	0	0	2	1	0	0	0	2	1	0	0	0	6

Motif	Nombre de dossiers
Fin de CDD	4
Démission titulaire	1
Licenciement pour inaptitude physique	1

■ ■ ■ ■ HYGIENE ET SECURITE

L'autorité territoriale est chargée d'assurer la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité, lors de leurs activités professionnelles. Au delà d'actions ponctuelles, elle doit initier une démarche globale de prévention, structurée et associant tous les niveaux de la collectivité.

Les conseillers en prévention/ACFI du CDG 29 l'accompagnent dans la définition et la mise en œuvre de sa démarche de prévention débouchant sur des actions concrètes, évolutives et adaptées aux besoins de sa collectivité.

La cellule hygiène et sécurité du CDG 29 a deux missions principales :



- une mission de conseil : renseignements téléphoniques experts, réunions d'information, coordination du réseau des ACO, préparation et animation du CHSCT départemental, pilotage de groupes de travail sur les thématiques liées à la prévention des risques professionnels, études de postes, conseils sur la conception des locaux de travail, etc.

- une mission d'inspection : conformément au décret 85-603 modifié, le Centre de Gestion propose aux collectivités, un conventionnement afin qu'elles puissent bénéficier des services d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Un secrétariat à quart temps est attribué à l'activité.

La mission de conseil en hygiène et sécurité

➔ **Réunions d'information**

Elles ont porté sur 3 thématiques :

- démarche de prévention (ACMO/ACFI). **Public : 13 collectivités**
- document unique d'évaluation des risques professionnels. **Public : 2 collectivités**
- risque alcool. **Public : 1 collectivité (2 réunions)**

➔ **Réunions de sensibilisation des agents : 1 collectivité (2 réunions)**

➔ **Accompagnement dans la réalisation du document unique : 2 collectivités** ont souhaité être guidées dans les différentes phases de l'évaluation. **4 réunions de travail**

➔ **1 étude de poste** a été réalisée avec le médecin de prévention. Elle a donné lieu à la rédaction d'un rapport.

➔ **Pré-diagnostic technique : 1 intervention.**

➔ **1 étude de projet d'aménagement de locaux** a été réalisée.

➔ **2 collectivités** ont organisé des **actions de sensibilisation « gestes et postures »** : mise en place sur site, parties théorique et pratique appliquées à la structure et aux charges habituellement manipulées par les agents, proposition de pistes d'amélioration.

➔ **1 accompagnement** d'une collectivité dans la mise en place de son plan d'action 2008.

➔ **1 accueil sécurité** pour les nouveaux embauchés sur l'activité de collecte des déchets.

➔ **Risques psychosociaux** : 1 intervention en collectivité.

➔ **Animation du réseau ACMO** : les ACMO reçoivent une formation initiale (FI) de 3 jours et une formation continue de 2 jours (FC) durant l'année qui suit leur entrée en fonction. Elles sont organisées par le CNFPT ; les préventeurs du CDG interviennent en début de session pour présenter la démarche de prévention et les fonctions d'ACMO. Ils participent également à l'évaluation de fin de stage.

En complément, les préventeurs assurent l'animation du réseau ACMO par la mise en place de rencontres d'une demi-journée par secteur géographique.

Nombre de formations : 1 FI/ Rencontres ACMO : 5 réunions (2 nord et 2 sud / 1 pour ACMO résidences personnes âgées).

➔ **Réalisation et communication de supports pédagogiques**

➔ **Participation à un groupe de travail de préventeurs de Centres de Gestion :** conception de locaux (**6 réunions**)

➔ **Rencontre avec nos partenaires institutionnels :** MSA (3 réunions), CNFPT (3 rencontres).

La prestation inspection

Au cours de l'année 2008, **13 collectivités** ont fait appel aux services du Centre de Gestion pour la prestation ACFI : 9 communes, 1 communauté de communes, 1 syndicat des eaux, le Conseil Général et 1 établissement pour personnes âgées.

Pour les 13 collectivités, les ACFI ont passé 25 jours sur les sites des collectivités pour un total de 91 jours de travail.

■ ■ ■ ■ LA MEDECINE PREVENTIVE

Le rôle du médecin de prévention

Il contrôle chaque année, à l'occasion des visites médicales obligatoires (7 400 visites / an) l'aptitude des agents à leur poste de travail et propose, le cas échéant, des aménagements spécifiques.

Il assure également une mission de tiers temps auprès de chaque collectivité :

- visite des lieux de travail,
- proposition de mesures de prévention,
- élaboration de la fiche de risques professionnels,
- participation à la réalisation du document unique,
- étude des projets d'aménagement de locaux,
- étude de poste,
- informations sur les risques professionnels, ...

De plus, le médecin collabore avec le Centre de Gestion sur des travaux de sensibilisation sur différents thèmes tels que la prévention du risque alcool (dans le cadre des travaux menés au sein du CHSCT départemental).

L'organisation du service de médecine professionnelle et préventive

Les médecins de la MSA sont répartis par secteur géographique.

Les visites se font dans des lieux fixes à **30 km maximum** du lieu de travail de l'agent.

Tableau des visites d'embauche et des visites annuelles facturées

	VISITES D'EMBAUCHE		VISITES ANNUELLES	
	Nb de collectivités	Nb de visites	Nb de collectivités	Nb de visites
JANVIER	24	34	49	541
FEVRIER	21	26	44	466
MARS	28	38	59	493
AVRIL	26	48	56	472
MAI	22	42	67	529
JUIN	38	58	61	553
JUILLET	76	202	70	598
AOUT				
SEPTEMBRE	36	60	61	483
OCTOBRE	40	103	68	495
NOVEMBRE	23	38	91	834
DECEMBRE	17	36	74	530
TOTAL	351	685	700	5994

Nombre de visites facturées en 2008 (total)= 6679

Rappel : En 2007, le nombre de visites d'embauche était de 477, et celui de visites annuelles de 7040.

Tableau des examens complémentaires facturés

Facturation trimestrielle.

	EXAMENS COMPLEMENTAIRES	
	Nombre de collectivités	Nombre d'examens
MARS	35	47
JUIN	26	86
SEPTEMBRE	32	56
DECEMBRE	35	55
TOTAL	128	244

Rencontre en collectivité

Deux collectivités ont été rencontrées par rapport aux modalités pratiques de mise en oeuvre de la convention.

Lancement d'une procédure de marché public

La convention avec la MSA a pris fin le 31 décembre 2008. Compte tenu du volume de la prestation, la procédure des marchés publics a été enclenchée.

Dans le but de préparer le renouvellement de la prestation « médecine préventive » et le cahier des charges du dossier de marché public, le Centre de Gestion a adressé à ses collectivités adhérentes une enquête de satisfaction. Le questionnaire porte sur les examens périodiques, le tiers-temps et la communication avec le médecin. Les réponses font apparaître clairement le besoin de tiers-temps.



PÔLE RESSOURCES

■ ■ ■ ■ INTRODUCTION

Le pôle Ressources gère les services fonctionnels du CDG 29 : administration générale, accueil physique et téléphonique, logistique et salles de réunion. Il travaille en interaction avec les deux autres pôles, le tout formant un ensemble cohérent, au service des collectivités territoriales et des demandeurs d'emploi.

Missions et objectifs

Le Pôle Ressources :

- garantit l'apport des ressources (matérielles, logistiques, etc.) nécessaires au fonctionnement de l'établissement
- prend en charge le suivi budgétaire et financier de l'établissement
- assure l'accueil physique et téléphonique
- traite le courrier (envoi, réception)
- diffuse l'information en interne comme en externe
- assure la veille juridique statutaire
- pilote les actions de communication de l'établissement

Publics

- **Collaborateurs du CDG 29**
- **Collectivités affiliées**
- **Visiteurs du CDG 29 (physiques, téléphoniques)**
- **Partenaires**

Composition

Le Pôle Ressources est composé de :

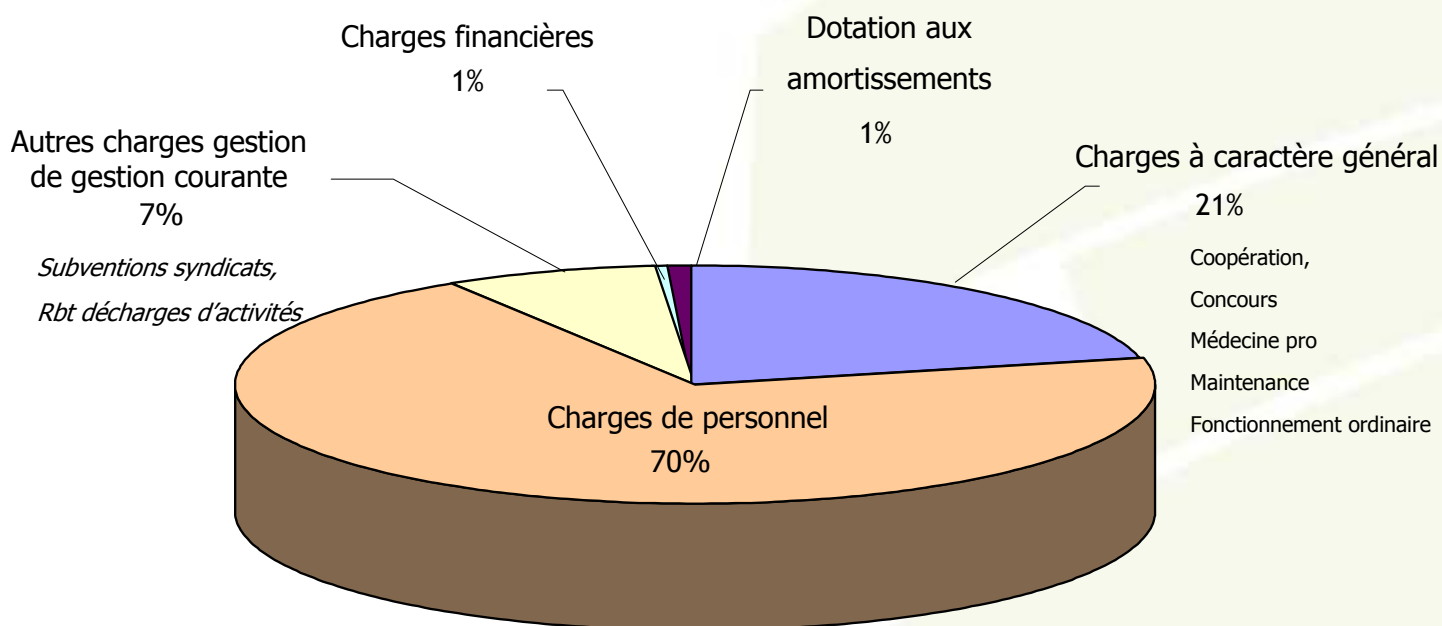
- Thierry GUILLERM : Responsable de pôle
- Aurélie L'HOTELLIER : Chargée de communication
- Françoise STEPHAN : Assistante de communication
- Armelle BOUCHER : Juriste
- Pierre L'HERMITTE : Chargé d'études statutaires
- Virginie PAUGAM : Documentaliste
- Françoise MOREL : Assistante de direction
- Morgane LAURENT : Responsable de gestion budgétaire et comptable
- Thierry GOASCOZ : Technicien logistique
- Yann KERLOCH : Responsable informatique
- Patrick MICHEL : Chargé d'accueil
- Michèle CHAPALAIN : Chargée d'accueil (1/2 temps)
- Frédérique VIVIEN : Assistante direction / comptabilité

■ ■ ■ ■ ■ RESSOURCES FINANCIERES

Répartition des dépenses

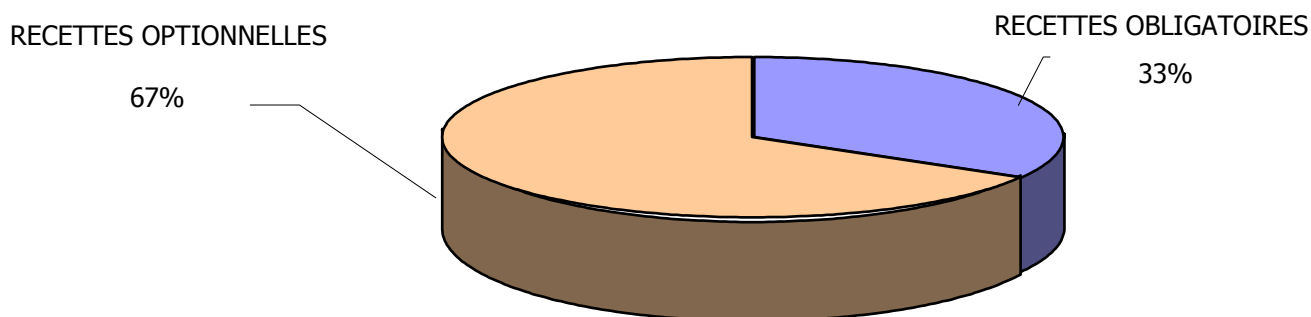
En 2008, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 5.368.439 € contre 5.178.075 € en 2007 (+ 3,7%).

Les différents postes de dépenses se répartissent ainsi :



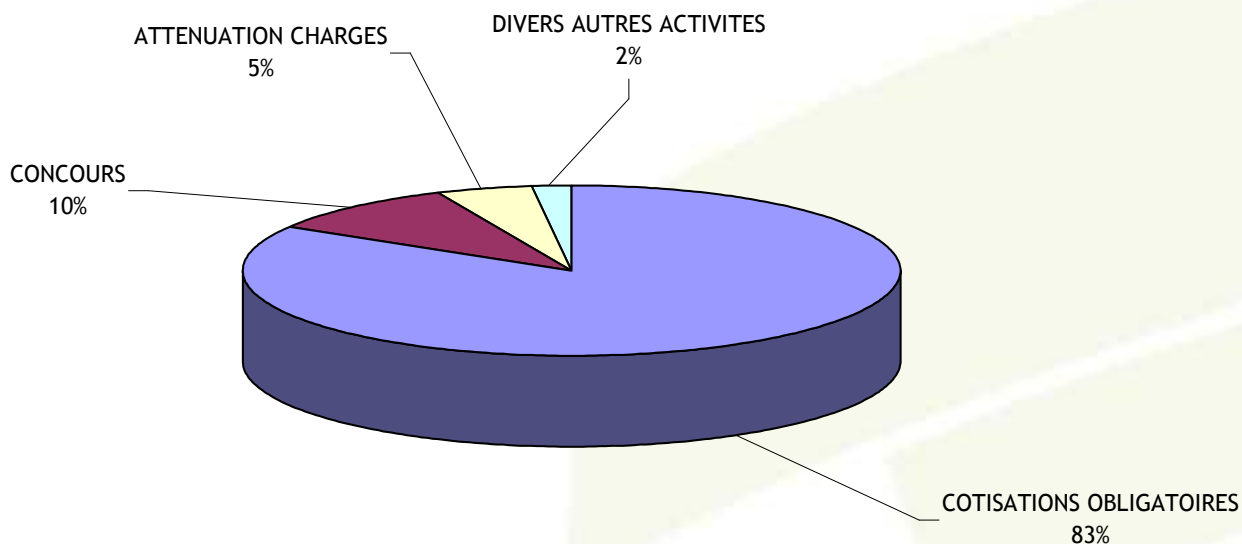
Origine des recettes

Au niveau des recettes, elles se sont élevées à hauteur de 5.920.056 € contre 5.411.850 € en 2007 (+ 9,4%).

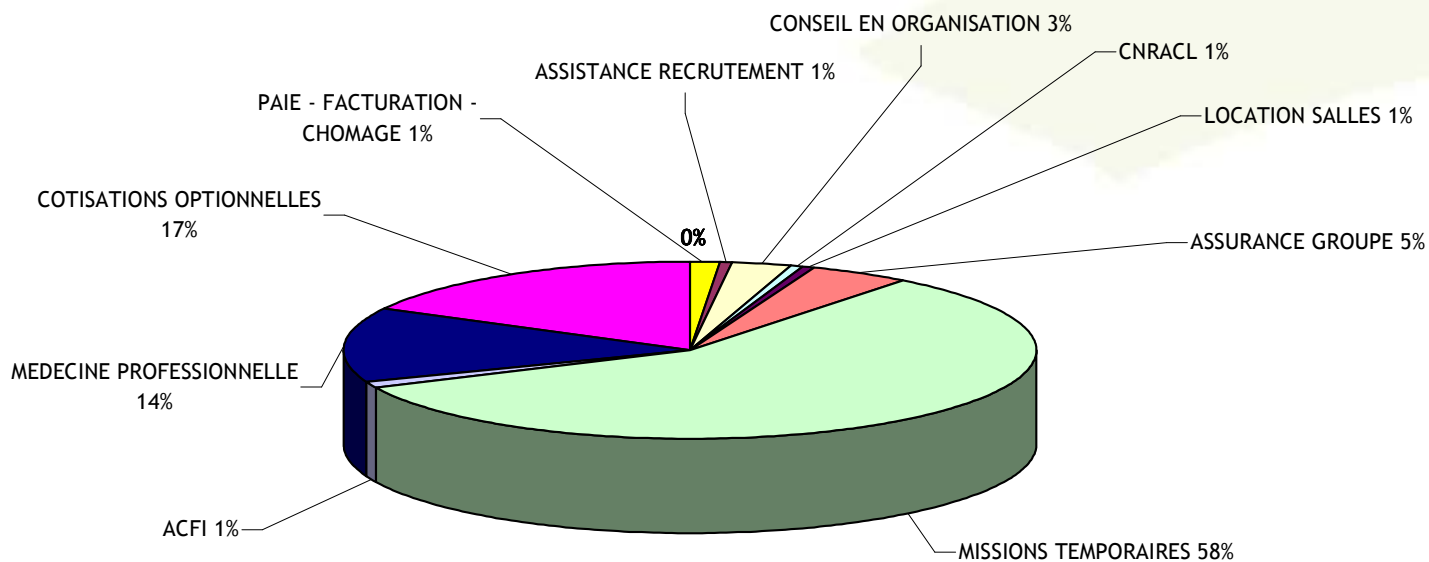


Les principales sources de recettes se répartissent ainsi :

L'origine des recettes obligatoire



L'origine des recettes optionnelles



Pour ce qui est des bases et des taux de cotisation, leurs évolutions ces dernières années ont été les suivantes :

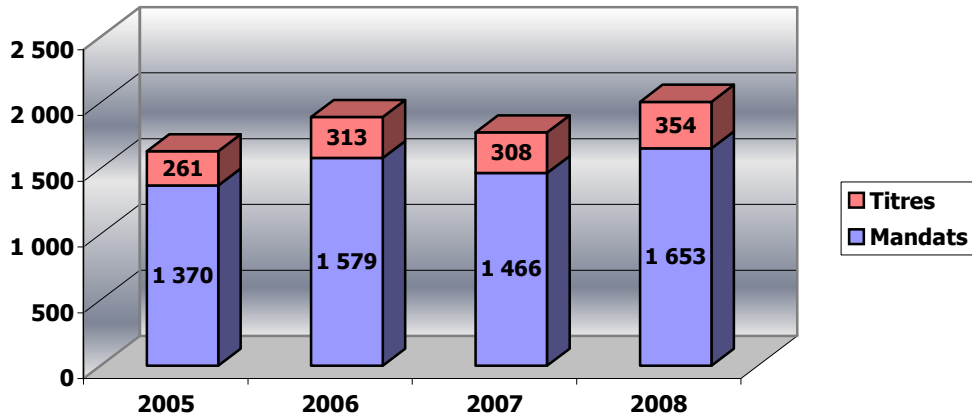
Année	Base	Taux
1993	79 300 833,00 €	1,1
1994	82 542 162,00 €	1,1
1995	90 668 637,00 €	1,1
1996	112 631 140,00 €	1
1997	113 703 680,00 €	1
1998	119 284 283,00 €	0,75
1999	125 966 327,00 €	0,75
2000	131 286 169,00 €	0,75
2001	136 731 676,00 €	0,75
2002	147 401 600,00 €	0,75
2003	156 705 100,00 €	0,75
2004	168 500 000,00 €	0,75
2005	179 035 383,00 €	0,95
2006	190 910 017,00 €	1,1
2007	193 936 126,00 €	1,13
2008	204 192 478,76 €	1,13

Les évolutions 2007 / 2008 de la base sont liées :

- au GVT des communes affiliées
- à la variation des effectifs des collectivités
- à l'arrivée ou au retrait de collectivités
- à des mesures salariales (revalorisation catégories, de la valeur indice...)

Écritures comptables

Evolution du nombre d'écritures comptables enregistrées de 2005 à 2008

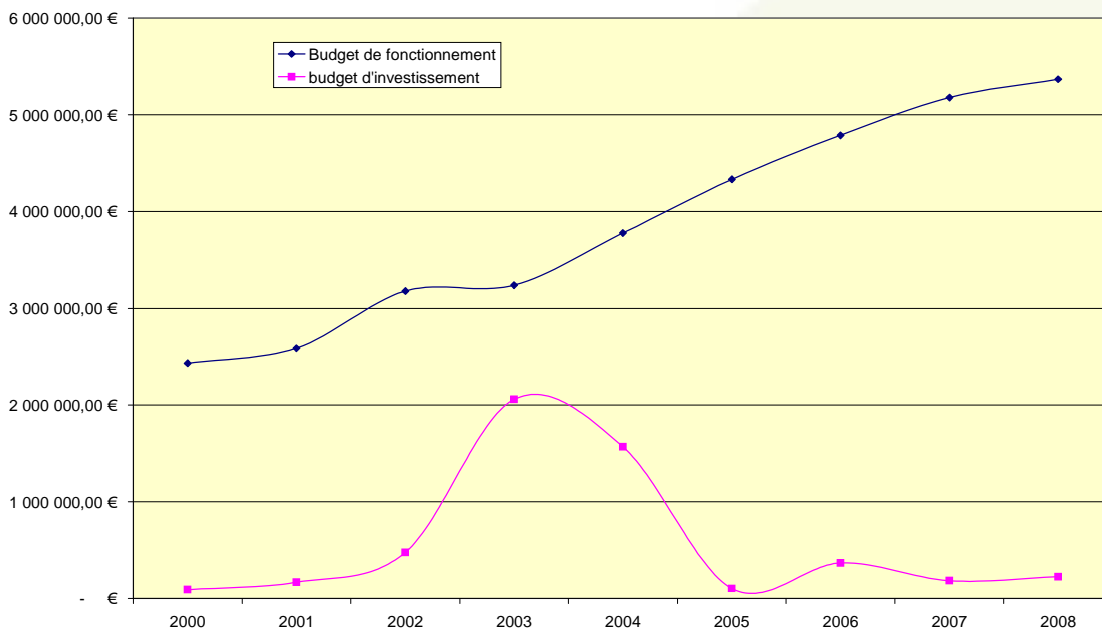


La cellule Comptabilité / Finances, au titre de l'année 2008, a par ailleurs émis 3 274 factures à destination des collectivités, contre 1307 factures en 2007.

Cette augmentation significative s'explique par une numérotation plus rigoureuse et systématique pour chaque facture, ainsi qu'une augmentation du nombre de prestations facturées aux collectivités.

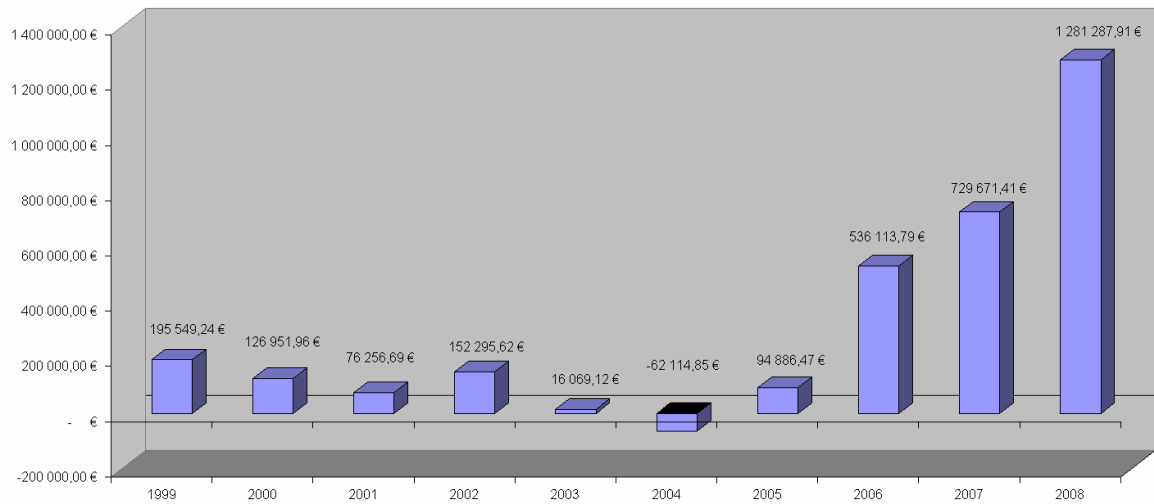
Le budget

Evolution des budgets



Evolution de la situation globale

Evolution de la situation globale



Commentaires T. Guillem

Véhicules

Janvier 2008 : 5 véhicules

Février à Décembre 2008 : 4 véhicules

Peugeot 205 : 14 001 km

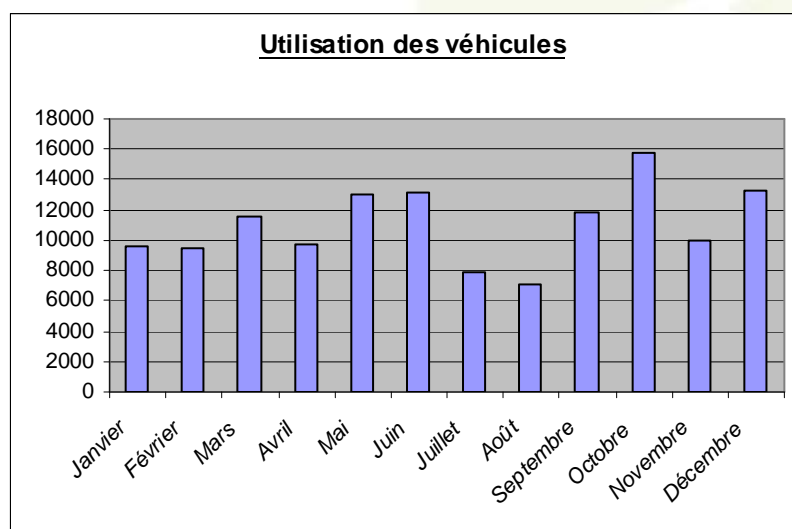
Peugeot 307 : 520 km

Peugeot 308 : 48 801 km

Renault clio 310 : 33 258 km

Renault clio 312 : 35 483 km

Soit 132 062 km / an (moyenne de 11 005 km / mois)



Pour comparaison : 123 489 km en 2007

Matériel Informatique

3 serveurs (dont 1 acquis en 2008)

47 unités centrales (dont 1 renouvelée en 2008)

13 portables (dont 4 renouvelés en 2007)

Reprographie

Copieur	2007		2008	
	Noir	Couleur	Noir	Couleur
COP RDC DSM 675 Grand débit	440 000		731 000	
DSC 435	162 000	86 000	377 000	237 000
3235 copieur 1er	6 200			
3235 copieur 1er	345 000		810 000	
TOTAL	953 200	86 000	1 918 000	237 000
Total général		1 039 200	2 155 000	
Moyenne par jour		4 400	8 655	

Réception du courrier

26 541 plis reçus sur l'année 2008, soit 2 212 plis par mois.

Rappel : 26 471 plis reçus sur l'année 2007, soit 2 200 plis par mois.

Augmentation de 0,3 % entre 2007 et 2008.

Expédition du courrier

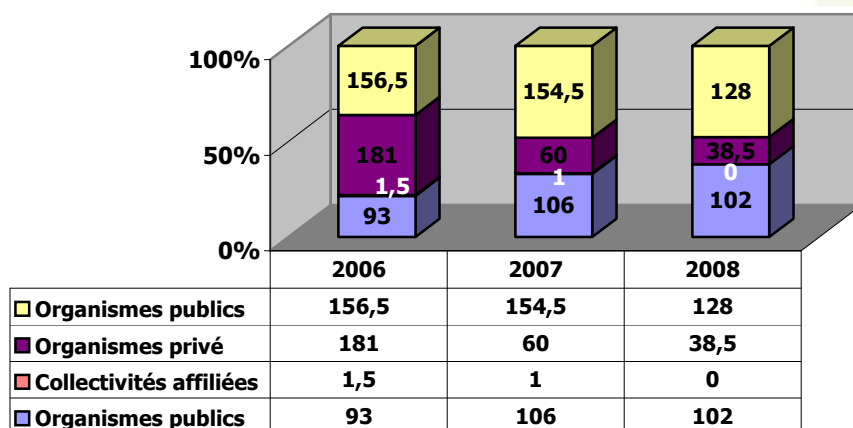
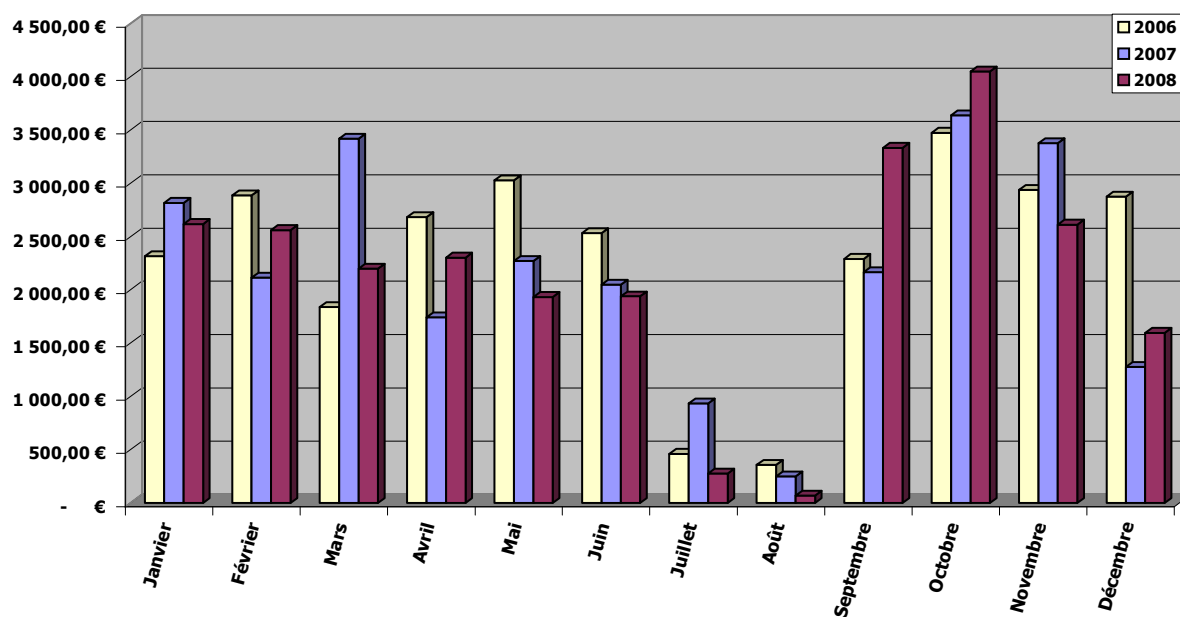
Nombre de plis	Valeur en Euros
26 800	22 500,37 €

Rappel : sur la période 2007 : 29 077 plis pour un montant de 24 826,48 €

Diminution de 7,8 % entre 2007 et 2008.

Location de salles

Location de salles Evolution des recettes 2006 à 2008



Accueil du public (téléphonique et physique)

En 2008, le CDG 29 a été ouvert 253 jours. Sur l'année :

- 32 842 appels ont été reçus, soit une moyenne de 130 appels par jours
- 2 206 visiteurs ont été accueillis, soit 9 par jours en moyenne.

Missions et objectifs

En 2008, la cellule **Infocom** a été réorganisée : la cellule communication d'une part et la cellule ressources documentaires d'autre part.

La cellule communication prend en charge l'ensemble de la communication du centre de gestion, aussi bien externe qu'interne, l'organisation d'événementiels et le pilotage du site Internet. Elle participe à tous les projets impliquant l'image de l'établissement. Elle propose une aide logistique sur les aspects « communication ».

En interne, elle propose des outils transversaux, diffuse l'information et valorise les actions de l'établissement.

Le service se situe au sein du pôle « Ressources » et est composé de 2 personnes :

- Aurélie L'Hotellier (Chargée de communication, depuis le 14 avril 2008),
- Françoise Stéphan (Assistante de communication).

Missions et objectifs

Collecter et diffuser l'information

- Mettre en place des outils pédagogiques et supports de communication facilitant la gestion des ressources humaines, et renforçant l'autonomie des collectivités affiliées,
- Renforcer l'image du CDG 29 (en terme d'expertise, d'écoute et de proximité)
- Mettre en place des outils d'information,
- Renforcer l'image du CDG 29 en tant qu'acteur clé de l'emploi public local,
- Mettre en place des outils transversaux,
- Mutualiser les connaissances,
- Renforcer la cohésion de groupe et la « culture d'entreprise »,
- Valoriser les actions internes.

Publics

- Collectivités et établissements publics locaux affiliés
- Grand Public intéressé par l'emploi public local (demandeurs d'emplois, fonctionnaires, ...)
- Collaborateurs du CDG 29 (interne)

Evénements 2008

Journées d'accueil : 30 et 31 mai

Les élections municipales ayant eu lieu en mars 2008, le CDG 29 a souhaité organiser des portes ouvertes pour faire découvrir ses missions et prestations aux équipes municipales nouvellement ou réélus.



Sur ces deux journées, 131 personnes sont venues au CDG 29, représentant 78 collectivités.

Les visiteurs ont tout d'abord découvert un film présentant de manière générale le CDG 29. Ils ont ensuite pu assister à des ateliers :

- Hygiène Sécurité : présentation des outils à mettre en place dans les collectivités pour entamer ou entretenir une démarche de prévention des risques professionnels.
- Le métier de conseiller statutaire : 12 conseillers sont en permanence au service des collectivités pour accompagner l' élu dans sa fonction d'employeur et répondre à toutes ses questions d'ordre statutaire.
- Les consultants Ressources Humaines : afin de faciliter le quotidien des élus employeur, le CDG propose des prestations Ressources Humaines (service missions temporaires, conseil en recrutement, en management ou en organisation...). Les élus ont été invités à découvrir toutes ces prestations.
- Les conseillers emploi : le CDG ne propose pas que des prestations, il a également des obligations, en matière d'emploi notamment. Les conseillers emplois sont les spécialistes en matière d'organisation de concours, de diffusion des offres d'emploi, de conseils...



Concours photos



La promotion des métiers de la Fonction Publique Territoriale fait partie des missions du CDG 29. Nous avons donc décidé d'organiser un concours photos sur ce thème afin que les agents et élus de nos collectivités affiliées puissent montrer leurs métiers.

Ce concours a eu lieu de juin à octobre 2008. 35 photos ont été présentées à un jury composé de professionnels de la photographie et du journalisme.

4 prix ont été attribués :

- meilleure photo couleur
- meilleure photo noir et blanc
- prix spécial du jury
- prix coup de cœur CDG 29

Les prix ont été remis lors du Carrefour du Communes, les gagnants ont reçu un appareil photo Canon EOS-1000D.

Carrefour des communes



Cet événement a eu lieu les 23 et 24 octobre 2008 au Quartz à Brest. **Ce carrefour est un lieu de rencontre, d'échange mais aussi de connaissance.** Le CDG 29, en tant que partenaire privilégié des Ressources Humaines des collectivités du Finistère, se devait d'y être présent. Un stand a accueilli les élus employeurs pour leur faire découvrir les principales missions du CDG, ses prestations, son organisation ... ou simplement pour faire connaissance.

En marge des stands, plusieurs conférences ont eu lieu. M. Bernard Breuiller (DGS du CDG 29), M. Michel Canevet et Mme Françoise Raoult (membres du Conseil d'Administration du CDG 29) ont notamment participé à une conférence le 23 octobre sur le thème : « La collectivité employeur : le maire, un « chef d'entreprise » comme les autres ? ».

Réunions décentralisées



Afin de communiquer sur son nouveau contrat d'assurance statutaire, le CDG 29 a organisé deux réunions décentralisées le 3 octobre 2008 :

- de 9h30 à 11h30 au CDG 29 à Quimper
- et à 14h30 à 16h30 à Landerneau

60 personnes représentant 47 collectivités ont pu découvrir les résultats des négociations du contrat groupe assurance statutaire. Un représentant de Dexia-Sofcap a également présenté les nouvelles conditions.

Les outils et réalisations 2008

Communication externe



A l'occasion des journées d'accueil, la communication externe du CDG 29 a été revue. 6 documents ont été créés pour présenter les missions et obligations du CDG. Un film a également été réalisé en interne.

Le Blog Interne

Ce support de communication est très proche du journal en ligne. Il permet contrairement aux courriels, de garder un historique de la vie du CDG 29. Les billets sont archivés et intégrés à la base de données. Il est ainsi possible de consulter l'historique des événements et le quotidien du Centre de Gestion.



Magazine CDG 29 Communication



Le CDG 29 édite tous les ans, un ou plusieurs exemplaires de son magazine. Celui-ci est à destination des élus et des personnes qui gèrent les RH dans les collectivités du Finistère. Il est également diffusé auprès des partenaires institutionnels du CDG.

En 2008, il est paru en septembre 2008 en 700 exemplaires.

Au sommaire : les journées d'accueil et la présentation du nouveau Conseil d'Administration du CDG, la formation des élus, le carrefour des communes, le concours photos et les élections professionnelles.

Le site internet



The screenshot shows the website for the Centre de Gestion du Finistère (CDG 29). At the top, there is a navigation bar with four main categories: 'Présentation / Kizinning', 'Emplois / Concours / Implijou / Kenstrvadegeou', 'Employeur Territorial / Implijer tiriaed', and 'Fonds Documentaire / Daic'had teutiou'. Below this, there is a sidebar with various links such as 'Archives', 'Agenda', 'Plan d'accès', 'Liens', 'Contact', 'Mentions légales', and 'Commandes publiques'. The main content area features a large banner with the text 'CENTRE DE GESTION DU FINISTÈRE / TI KUMUNIOÙ PENN AR BED' and 'VENEZ DÉCOUVRIR LE CDG 29, VOTRE PARTENAIRE RESSOURCES HUMAINES'. Below the banner, there is a section titled 'René Fily, Président du CDG 29, et Maire de Saint Martin des Champs ainsi que les membres du Conseil d'Administration vous convient à découvrir le CDG 29, votre Partenaire Ressources Humaines.' and another section 'Vos interlocuteurs vous attendent au siège à Quimper, le 30 ou le 31 mai.' There is also a section for 'Inscription' with a call to action to download a form and return it by May 16, 2008. A map of the Finistère region is visible on the right side of the page.

Le site internet du CDG 29 est nationalement connu pour l'exhaustivité de ses informations ainsi que pour sa mise à jour régulière.

35 000 visiteurs naviguent en moyenne chaque mois sur le site internet.

Les pages les plus visitées en 2008 sont : la bourse de l'emploi, les fiches carrières et les informations sur les concours.

Cependant cet outil commence à montrer ses limites en terme de fonctionnalités. Un projet a donc été lancé en 2008 pour refondre le site et proposer une nouvelle formule plus lisible, plus dynamique et plus interactive. Les fonctionnalités attendues sont entre autre : l'inscription à la newsletter en ligne, la possibilité de mettre en ligne des formulaires et sondages ... avec toujours un fonds documentaire complet et performant. La mise en ligne de ce nouveau site est prévue pour mai 2009.

Cartes de vœux

Tous les ans le CDG 29 réalise une carte de vœux. Pour 2008, ce sont les photos des gagnants du concours photos qui ont été mis à l'honneur.

■ ■ ■ ■ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Mise en place, organisation et fonctionnement de la cellule

Le CDG 29 a recruté une juriste le 15 mai 2008.

Suite à ce recrutement, la cellule s'est réorganisée autour de trois agents :

- Virginie Paugam (documentaliste)
- Pierre L'Hermite (chargé d'études statutaires)
- Armelle Boucher (juriste)

Activités statutaires

Réalisation de documents statutaires

Comme chaque année, la cellule ressources documentaires a contribué à l'élaboration des documents mis à disposition des collectivités.

Ainsi, 45 modèles d'actes (délibérations, arrêtés, lettres) ont été réalisés en 2008, ainsi que 12 fiches de procédure et une dizaine de fiches carrière. Les agents du pôle employeur contribuent également, pour ce qui concerne chacun leur spécialité, à la réalisation des ces documents. Ils sollicitent la cellule pour la recherche de documentation nécessaire à cette réalisation, et la relecture des documents élaborés.

Les documents disponibles sur le site ont été régulièrement remis à jour tout au long de l'année, en fonction des parutions de nouveaux textes juridiques (lois, décrets...) ou des éventuels revirement de jurisprudence.

Expertise statutaire

La cellule a vocation à répondre aux questions pour lesquelles les agents directement sollicités ou les conseillers statutaires spécialistes n'ont pas trouvé de réponse. La cellule répond en moyenne à 5 questions complexes par semaine, nécessitant des recherches approfondies.

Evolution de la veille juridique interne

Dans le souci d'une veille juridique diffusée de façon toujours plus efficace, la brève statutaire hebdomadaire interne a été remaniée. Les informations y sont plus nombreuses, et présentées par thème. La brève a également été élargie à des domaines non statutaires. (ex : finances).

Mutualisation des connaissances

Afin de ne pas perdre le bénéfice des informations récoltées et des recherches statutaires effectuées par chacun des agents du CDG29, la cellule a mise en place une base documentaire interne, sur laquelle sont classées les différentes informations (textes juridiques, jurisprudence, articles de fond...).

Ressources documentaires mises à disposition du personnel du CDG 29

L'ensemble des abonnements (documentation statutaire comprise) s'élève à un budget total de 13 000 euros.

Certains documents ont été dématérialisés, dans l'objectif de diminuer la production de papier.

Presse quotidienne

Celle-ci permet aux agents du CDG29 de se tenir informé de l'actualité des collectivités du département :

- Ouest France (version électronique)
- Le Télégramme (version électronique)
- Le Quotidien de la Gazette des communes (version électronique) + abonnement papier
- Liaisons sociales – bref social (abonnement papier)
- La Matinale de la Lettre du Cadre - (version électronique) + abonnement papier

Documentation statutaire et droit du travail

Codes avec mise à jour

■ Codes généralistes

- Code des fonctions publiques (ANIFONP)
 - Formulaire des maires
 - Guide de la protection sociale
 - Le secrétaire de mairie
 - Formulaire du personnel territorial
 - Code pratique des collectivités territoriales (LITEC)
 - Repères collection (Territorial groupe)
 - Guide du directeur d'établissement (Direction(s))
- } Remplacé par un CDROM « L'intégral des collectivités territoriales »

■ Statut – carrière

- Code de la F.P.T. (Papyrus)
- Répertoires des carrières du CIG Petite Couronne (La documentation française) - 8 abonnements complets
- Agents contractuels dans les collectivités locales (Territorial Editions)

■ La rémunération – la paie

- Guide de la rémunération et de la paie (WEKA) – papier + accès Internet
- Guide des primes (Territorial éditions) – 2 abonnements – 2 mises à jour / an
- Guide la paie (Editions législatives)

■ Social

- Dictionnaire permanent social (Editions législatives) – version CD-ROM

■ Retraite

- Code de la retraite (Papyrus)

■ Journaux officiels

- J.O. Réponses ministérielles de l'A.N.
- J.O. Réponses ministérielles du Sénat
- J.O. 1014 traitements fonctionnaires

Revue professionnelle et juridiques

■ Revue généralistes

- Actualité juridique des fonctions publiques (Dalloz)
- Les informations administratives et juridiques (La documentation française) - version électronique
- La Gazette des Communes (Groupe moniteur) – 2 abonnements + 2 packs Internet
- La Lettre de l'Employeur territorial (Edition Sorman)
- La Lettre du Cadre territorial (Territorial groupe) - 2 abonnements dont 1 gratuit + 1 quotidien version électronique
- Les cahiers juridiques des collectivités territoriales et des associations (Territorial groupe)

- Journal des maires + accès à l'extranet
- La semaine juridique (fin abonnement mai 2008 - remplacé par accès au Pack Fonctions Publiques de LexisNexis)
- Lettre d'information juridique (SCEREN) – Education nationale

■ Législation privée

- Le Particulier – abonnement de 2 ans + 2 appels / an à « Allô conseil »
- Liaisons Sociales (Edition Lamy –WK) + 1 quotidien version électronique + accès site

■ Emploi

- Enquête d'emploi (Le Progrès de Cornouaille)

Bases de données juridiques

- Circulaires + abonnement Internet du CIG 78 – convention de 3 ans - accès des collectivités affiliées au CIG 78 – convention de 3 ans
- Abonnement Extranet CIG Petite Couronne - convention de 3 ans
- Pack Fonctions publiques de LexisNexis – 4 accès Internet
- Dictionnaire social (Groupe Revue fiduciaire) : 1 dictionnaire + un accès Internet
- Mémento social (Editions Lefebvre) : accès à l'actualité / site + newsletter mensuelle

Hygiène et sécurité

- Sécurité et Condition de travail (Editions législatives) – 1 accès Internet + bulletins info (fin version papier depuis juin 2008)
- Travail et sécurité (INRS)

Divers

Informatique

- 01 Informatique (Groupe Test)
- PC Expert (Volnay publication France)

Marchés publics

- éditions législatives (cd-rom)
- la revue des marchés publics

Achats de livres

Forfait de téléchargement d'articles sur territorial.fr

Activité juridique autre que statutaire

La juriste recrutée en 2008 a également pour fonctions :

- L'assistance juridique aux agents pour la passation, l'exécution et le suivi des marchés publics (5 marchés passés en 2008).

- Le suivi des contentieux dans lesquels le CDG 29 est partie.

- La réalisation et sécurisation des actes juridiques internes (exemples en 2008 : règlements intérieurs du CA et des instances paritaires, contrats des agents des missions temporaires, relecture des délibérations du CA...)

POLE RESSOURCES : CONCLUSION

Le pôle Ressources confirme son rôle de coordinateur des moyens logistiques, humains et financiers mis au service des différentes compétences de l'établissement.